BX
1752
B42

PETIT TRAITÉ

D'APOLOGÉTIQUE

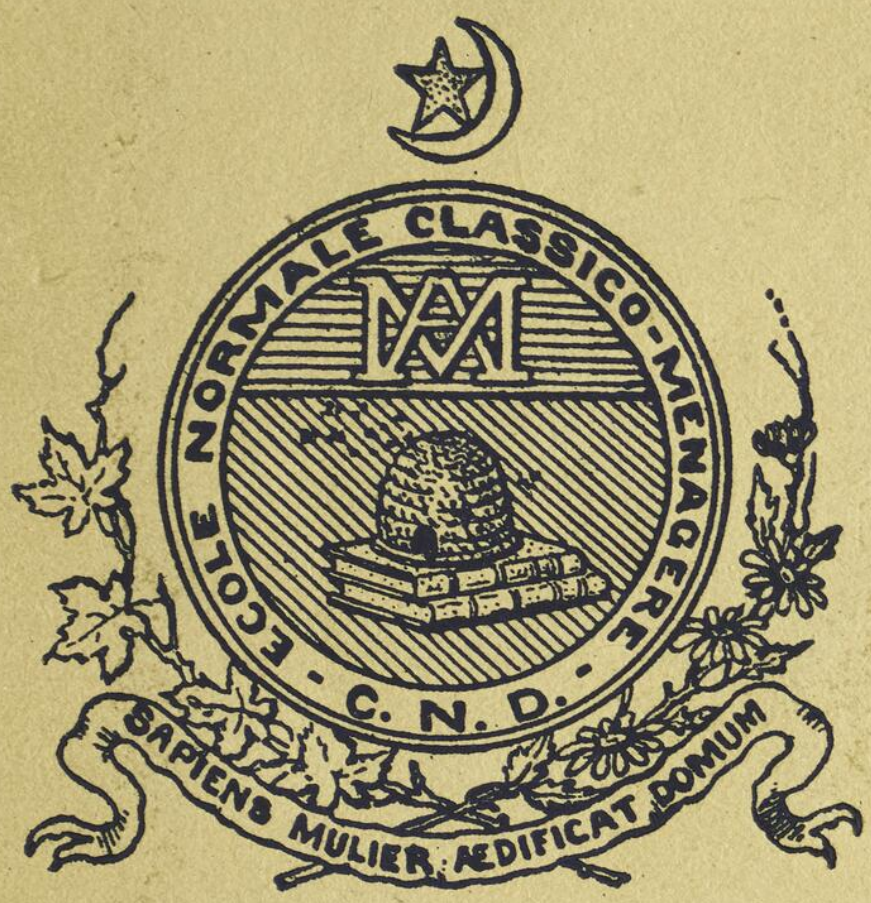

ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE
SAINT-PASCAL (KAM.), P. Q.

1923

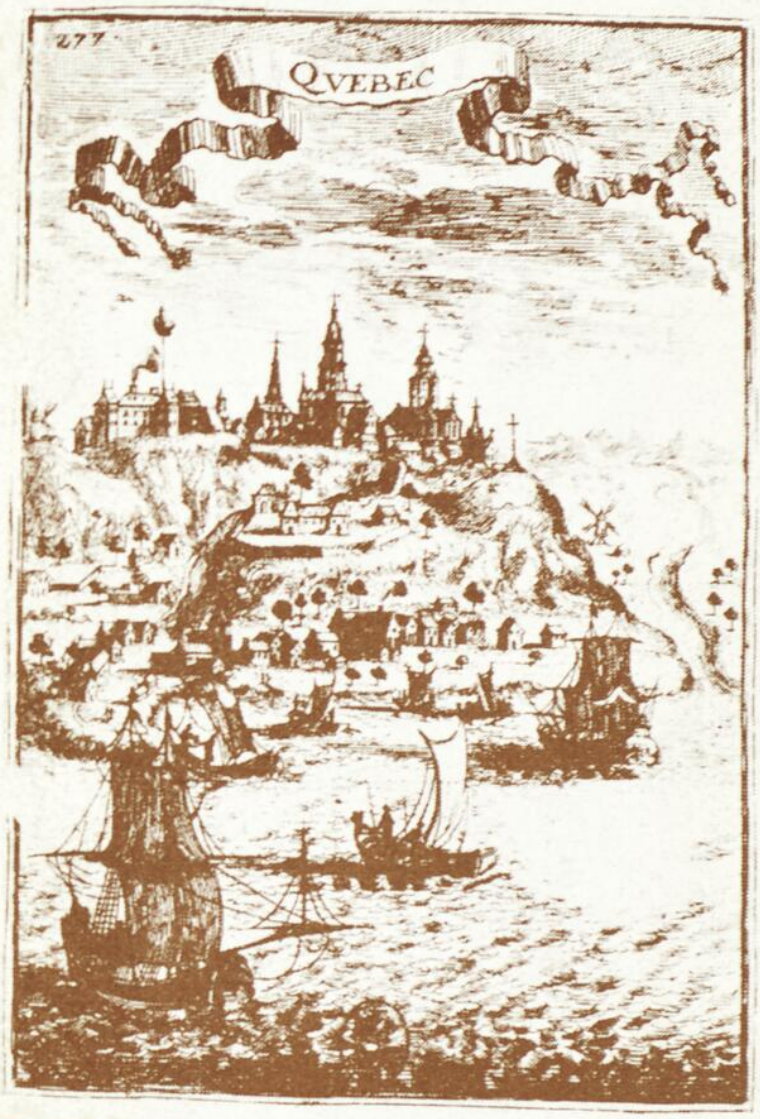

Bibliothèque Nationale du Québec

0175

PETIT TRAITÉ

D'APOLOGÉTIQUE

PETIT TRAITÉ

D'APOLOGÉTIQUE

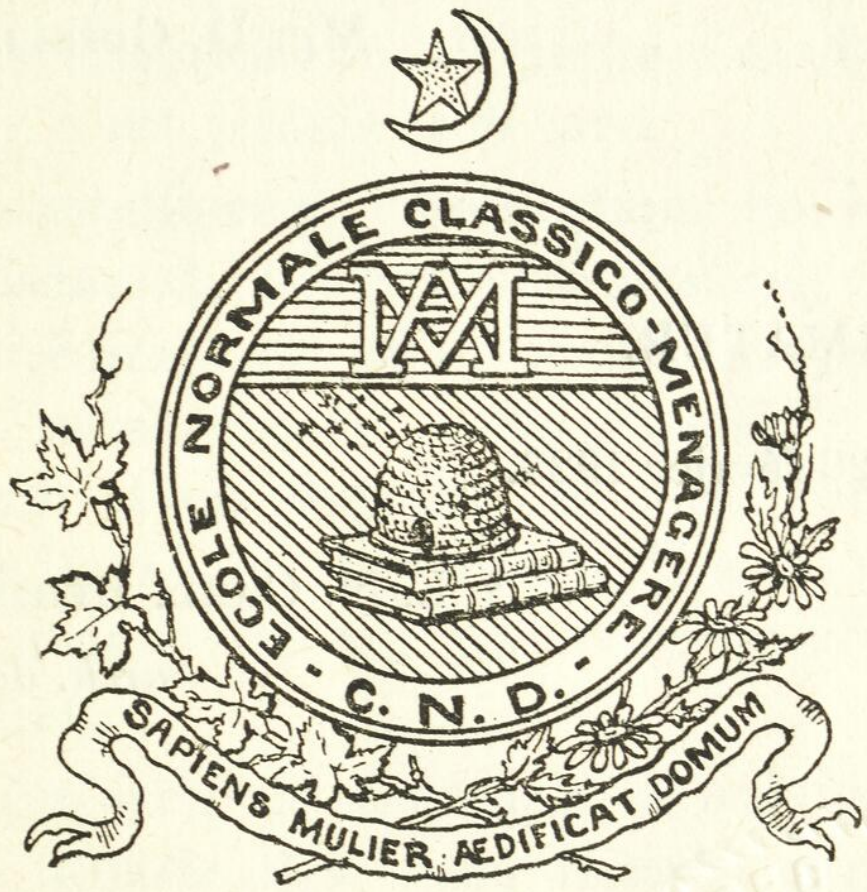

ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE
SAINT-PASCAL (KAM.), P. Q.

1923

NIHIL OBSTAT.

26 février 1923.

Mgr D. Gosselin, P.D.

IMPRIMATUR.

26 février 1923.

† L. N. Card. Bégin,

arch. de Québec.

BX
1752
B42

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, l'an 1923, au Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, par l'École Normale Classico-Ménagère de Saint-Pascal.

PRÉFACE

Mon vieil ami, M. le chanoine Beaudet, curé démissionnaire comme moi, sait utiliser sa vieillesse. Avec le fascicule qui a titre : *Petit Traité d'Apologétique*, il honore les auteurs canadiens-français. Je le félicite d'avoir compris qu'il n'est jamais trop tard.

Cette intelligente compilation, on le présume aisément, est surtout destinée à son Université féminine, qu'on appelle simplement " École ménagère de Saint-Pascal ". Cette fondation, avec laquelle il s'est identifié, assure à jamais sa survivance. Il a eu parfaitement raison de ne pas vouloir mourir tout entier.

Cet opuscule de théologie populaire, que tout le monde lira avec intérêt et grand profit, comprend vingt-huit thèses, qui s'enchaînent très logiquement, et forment un tout complet, nous conduisant des preuves de l'existence de Dieu à celles de l'institution de la sainte Eucharistie.

Le mot " thèse ", sous la plume de l'auteur, n'a rien qui doive inquiéter. Elles sont tellement claires, méthodiques, sans allures prétentieuses, sur le ton de la causerie familière, qu'elles enchanteront tous ceux qui feront leur connaissance.

Donc mes félicitations encore une fois, ainsi que mes meilleurs souhaits pour son succès chez les nôtres qui ont un si pressant besoin de connaissances religieuses solides.

Le chanoine DAVID GOSSELIN,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Québec, 144, rue Claire-Fontaine,
ce 22 mars 1923.

PETIT TRAITÉ

D'APOLOGÉTIQUE

L'Apologétique fait l'éloge de la vraie Religion, en démontre la vérité et la défend contre ses ennemis.

Il a toujours été à propos de défendre le catholicisme et de démontrer sa supériorité incontestable et la fausseté de toutes les autres religions qui se sont disputé la foi des hommes. Cette nécessité est plus pressante que jamais aujourd'hui où toutes les passions se liguent contre la vérité.

Dans l'enfance et la première jeunesse, le catéchisme, corroboré par des traits intéressants et appropriés d'Histoire Sainte, suffisait. Mais avec des élèves plus âgés, à l'intelligence plus développée, il importe d'approfondir certaines vérités fondamentales, afin de prévenir tout ébranlement d'une foi trop peu appuyée, quand, de toutes parts, arriveront les critiques, les objections, les négations, auxquelles il faut dès maintenant se mettre en mesure de répondre.

Pour atteindre ce noble but, nous démontrerons chaque vérité, chaque thèse par l'histoire profane, le

témoignage humain, le sens commun, de façon que même un ennemi de la foi catholique soit obligé d'en admettre les conclusions rigoureuses, s'il veut se montrer raisonnable.

Ainsi se dérouleront les preuves de l'existence de Dieu, de la création de l'homme doué d'une âme libre et immortelle.

Abandonnés à eux-mêmes, aux simples lumières de la raison, la plupart des hommes, jouets de leur ignorance et de leurs passions, auraient méconnu la loi naturelle, écrite dans leurs cœurs par leur divin Maître, et se seraient damnés à jamais. C'est pourquoi, Dieu, dans sa bonté infinie, leur a envoyé son Fils, Dieu comme lui-même, qui a fondé l'Église Catholique romaine, à la tête de laquelle il a établi un Chef Suprême pour conduire les hommes dans la bonne voie jusqu'à la fin des temps, avec le privilège d'infaillibilité.

C'est ce que nous essayerons de prouver dans les vingt-huit thèses qui vont suivre.

———

THÈSE PREMIÈRE

Il y a un Dieu

Les considérations suivantes démontrent cette vérité de l'Existence de Dieu.

1° Il n'y a pas d'effets sans causes : Le mouvement, le changement, l'activité de tous les êtres que nous voyons dans le monde sont produits par d'autres forces, d'autres activités, et celles-ci par d'autres encore, et ainsi de suite jusqu'à ce que se trouve l'*Être non causé*, source de toutes les activités, qui s'appelle Dieu.

2° Il y a des êtres contingents, c'est-à-dire, qui peuvent être, ou n'être pas, exister et disparaître. " Tout change, tout s'use, tout s'éteint ", disait Bossuet. C'est-à-dire, tout est contingent. Or il doit y avoir un être nécessaire qui crée ces êtres contingents, sans quoi nous serions forcés d'admettre le néant comme créateur des êtres contingents : ce qui répugne ; car néant ou rien, c'est égal. Donc nous devons croire à un être créateur de tous les autres êtres, et nous l'appelons *Dieu*.

3° Il y a des degrés parmi tous les êtres qui existent : les uns sont supérieurs, les autres inférieurs. Or, le moins suppose le plus ; l'imparfait suppose le

parfait ; le fini suppose l'infini. Ce parfait, ce supérieur, cet infini, c'est *Dieu*.

4° Tout est ordonné, tout marche avec harmonie dans le monde matériel. Quel architecte a pu coordonner ainsi toutes choses, sinon *Dieu* vers lequel tout tend, comme dit le mot si expressif : univers, *unum versus unum*.

5° Le genre humain tout entier s'est toujours accordé à croire à l'existence de Dieu. N'est-ce pas encore une preuve que *Dieu* existe, et que les quelques athées sont quantité négligeable...

6° L'esprit humain a soif de l'infini, d'un bonheur parfait. Qui a allumé ce désir d'un bonheur qui ne se trouve pas sur la terre, sinon l'être infini lui-même en perfection, l'auteur de toutes joies véritables, le créateur de toutes choses, *Dieu?*

7° La conscience, qui loue ou blâme selon le bien ou le mal accompli, démontre aussi l'existence de Dieu qui a fait ainsi tous les hommes, et que lui seul a pu faire de la sorte. Car cette loi universelle de la conscience, étant supérieure à l'homme, n'a pu être inventée par l'homme.

Objection.—La croyance universelle des peuples à l'existence de Dieu ne peut être considérée comme preuve de cette existence. Car l'idolâtrie a régné partout, et règne encore en certains pays. Or, prendre

un objet quelconque, comme bois, pierre, bête ou homme..., comme Dieu, ou nier Dieu, c'est la même chose.

Réponse.— Cicéron, philosophe païen, résolvait cette difficulté de la façon suivante : " On est partagé sur la nature des Dieux ; mais tous croient à leur existence."

Ainsi il est manifeste que les païens, bien loin de nier l'idée de l'existence de Dieu, la fortifiaient plutôt en voyant partout la divinité.

Objection.— La croyance à Dieu est un préjugé d'éducation première. L'enfant croit ce qui lui est enseigné, le faux comme le vrai.

Réponse.— Les préjugés, comme les coutumes, varient avec les peuples et avec les siècles. Or, la croyance à la Divinité, qu'on se représentait de diverses façons, selon les mœurs de chaque pays, s'est trouvée partout et toujours avec la même permanence et la même force. Ce penchant général à croire à un Être Suprême ne vient-il pas du Créateur lui-même ?

Objection.— La croyance à Dieu est le fruit de la crainte. Les hommes, constatant les grands phénomènes naturels : les éclairs, les tremblements de terre, le tonnerre..., les attribuèrent à un être supérieur.

Réponse.— Ces phénomènes naturels étant étudiés et compris, l'idée d'un Être Suprême aurait disparu. Or beaucoup de grands savants adorent d'autant plus le Créateur qu'ils comprennent mieux les grandes merveilles de la nature.

Platon, quoique païen, s'indignait d'être réduit à prouver une vérité *aussi indubitable*, disait-il, que l'existence de Dieu.

" En voyant la terre, la mer et le ciel, pourrait-on douter que ce ne soit là l'œuvre d'un grand Dieu ? " disait Aristote.

Galien, après avoir disséqué et décrit la main de l'homme, s'écriait dans l'admiration : " C'est un hymne que je viens de chanter à la Divinité ".

Un protestant allemand, voulant connaître les opinions religieuses des plus illustres savants des quatre derniers siècles, constata que 92% de ces savants, au nombre de plus de 300, affirmaient leur croyance en Dieu.

C'est une belle réponse aux adeptes du matérialisme qui ont chanté sur tous les tons " que la science moderne a définitivement chassé de son domaine l'idée de Dieu ".

Thiers, homme d'état et historien, disait : " Une intelligence est saisie des beautés de la création à *proportion même de sa supériorité personnelle.* C'est

l'intelligence qui saisit l'intelligence dans l'univers, et un grand esprit est plus capable qu'un petit de voir Dieu à travers ses œuvres ".

Nous admettons cependant qu'il y a des gens intelligents, de vrais savants qui refusent de croire en Dieu. Mais la vérité de l'existence de Dieu n'en est nullement ébranlée. Car lorsqu'une vérité est solidement démontrée par les preuves qui lui sont propres, nulle objection ne peut avoir de valeur réelle ; elle peut être spécieuse et difficile à résoudre, mais il est impossible qu'elle soit solide, efficace.

Objection.— L'idée de Dieu est le fruit de la ruse des législateurs et des prêtres, qui essaient de faire pratiquer les lois et la religion par la crainte d'un Dieu vengeur.

Réponse.— Si les législateurs et les prêtres ont tenté d'inspirer la crainte de Dieu pour gouverner les peuples et les moraliser, c'est qu'ils avaient remarqué que l'idée d'un Dieu rémunérateur et vengeur avait existé de tout temps.

L'histoire enseigne que certains empereurs romains ont essayé en vain de se faire reconnaître comme Dieux. Mais on ne connaît pas d'hommes qui aient inventé l'idée de *Dieu*, naturellement gravée dans le cœur de tous les hommes.

NOTE.— *Athées* et *Athéisme*.— On appelle *Athées* les hommes qui refusent de croire à l'existence de Dieu, et *Athéisme* l'erreur de ceux qui professent la doctrine de la non-existence de Dieu.

Il semble y avoir beaucoup d'athées en paroles. Y en a-t-il en réalité ? C'est douteux.— Le cœur gâté souhaite naturellement que le Dieu vengeur n'existe pas. Mais le remords, qui ne meurt pas, crie toujours au soi-disant athée que son Dieu existe, que son Dieu le voit, que son Dieu un jour le jugera.

La Bruyère, grand connaisseur de la nature humaine, disait un jour : " Je voudrais voir un homme juste, sobre, chaste, enseigner qu'il n'y a pas de Dieu. C'est un être introuvable."

Le *Panthéisme*, qui est le contraire de l'athéisme, enseigne que tout est Dieu : ce qui est pratiquement nier Dieu. Car, en se confondant avec le monde, dit l'abbé Robert, Dieu serait à la fois *fini* et *infini*, *contingent* et *nécessaire*, *imparfait* et *parfait ;* ce qui est contradictoire, et partant, impossible.

En outre, le panthéisme supprimerait la responsabilité. En effet, si *tout est Dieu, nous sommes Dieu.* Conséquemment le Dieu que nous sommes est l'auteur de nos actes. D'où plus de liberté, plus de responsabilité. Toutes choses absurdes.

THÈSE II

Dieu est le Créateur et le conservateur de l'univers, de tous les êtres vivants, de l'homme

I.— En niant cette vérité que Dieu est le Créateur de tout ce qui existe, nous allons inévitablement à cette conclusion absurde que le monde a toujours existé, comme Dieu lui-même ; qu'il est parfait comme Lui. Or que d'imperfections nous environnent de toute part ? Donc, il faut admettre que Dieu seul a existé de toute éternité et est le Créateur unique de toutes choses visibles et invisibles.

II.— Aucune créature ne peut se conserver sans l'*aide directe* et *positive* de Dieu, qui est à chaque instant le Créateur, la Providence de tout ce qui existe.

Le philosophe Descartes, parlant de la Providence, dit : " La vie des créatures est faite d'instants successifs, et une substance, pour être conservée, requiert le même pouvoir nécessaire que pour la créer tout de nouveau. Conservation et création ne diffèrent que par notre façon de parler ".

Objection.— Mais on objecte et conclut : Dieu concourt donc au péché ?

Réponse.— Dans toute action, il y a le fait *matériel* et le fait *moral.*

Quelqu'un lève le bras pour tuer son frère ; Dieu, conservateur de la vie, concourt à ce mouvement en tant que *matériel ;* mais non pas en tant qu'*ordonné* à la mauvaise action par la volonté libre du meurtrier.

Objection.— Comment concevoir une Providence avec les fléaux de toutes sortes qui affligent l'humanité ?

Réponse.— Tous ces fléaux démontrent que la vie présente, si nous savons en user sagement, n'est qu'un moyen d'arriver à la vraie vie : le ciel.

Objection.— Les Transformistes ou Évolutionnistes enseignent que la vie sur la terre est le fruit des forces naturelles de la matière.

Réponse.— La géologie nous apprend qu'autrefois l'écorce terrestre tout entière était à l'état de fusion sous une atmosphère d'une pression énorme. Or, sous ce poidsi mmense et dans cette fournaise ardente, aucune vie, aucun germe n'était possible. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de la vie.

Objection.— La vie a commencé par génération spontanée.

Réponse.— Le savant Pasteur a démontré publiquement, par des expériences irréfutables, que la théorie de la génération spontanée était sans fondement et pure chimère.

Il faut donc conclure à l'existence d'un pouvoir supérieur à la matière et aux forces physiques et chimiques, pouvoir possédant lui-même la vie à un degré éminent, capable d'en déterminer l'éclosion en dehors de lui par la seule force de sa volonté. Ce pouvoir supérieur ne peut être autre que Dieu lui-même.

III.— L'homme lui-même n'échappe pas à cette condition nécessaire d'être une créature de Dieu. Car, comme tout ce que nous voyons dans le monde, il est limité, imparfait, changeant, contingent. Il ne peut donc exister par lui-même.

De fait, l'histoire de l'humanité enseigne qu'un jour, Dieu créa le premier homme et la première femme et leur ordonna de se reproduire.

Après ces arguments de raison et d'ordre historique, que valent les raisonnements des faux savants avec leurs théories creuses d'évolutionnistes ? Que vaut une hypothèse en face d'une vérité certaine ?

THÈSE III

Spiritualité de l'Ame humaine

Il y a dans l'homme une faculté principale qu'on appelle l'*Ame*. *Simple* et *immatérielle*, elle est de plus *spirituelle*, c'est-à-dire douée de la faculté de penser, d'agir par elle-même avec intelligence, et pouvant même survivre au corps, pour lequel elle est créée.

1° Les animaux et les végétaux obéissent à des lois nécessaires ; tandis que l'âme humaine peut diriger son activité où elle veut, résister aux entraînements, comme nous le sentons intimement. Elle est donc *spirituelle*.

2° L'âme humaine peut désirer des biens absolument immatériels, et qui n'affectent pas du tout les sens, comme la vertu, le devoir, la vie future, Dieu même. Or, si elle était douée seulement des facultés dont jouissent les animaux et les plantes, ces pensées, ces vœux . . seraient radicalement impossibles. L'âme jouit donc de la spiritualité, qualité qui la rend indépendante de la matière, et capable de lui survivre, comme Dieu en a gravé en elle la confiance et l'espoir.

THÈSE IV

L'Ame humaine est libre

La liberté, c'est la faculté de se déterminer soi-même à agir ou à ne pas agir.

1° Que nous soyons libres d'agir ou de ne pas agir, en toutes circonstances, nous le sentons intimement. Oui, nous sommes profondément persuadés que toutes nos actions, bien loin d'être nécessitées par une force intérieure ou extérieure, indépendante de notre volonté, sont, au contraire, absolument sous l'empire de notre volonté. C'est un fait d'expérience universelle, indéniable, indéracinable.

Même quand nous avons pris un parti délibérément, nous sentons encore que nous pouvons faire autrement, et donc que nous sommes libres, dit un Commentateur de saint Thomas.

2° Les idées de mérite et de démérite, de vertu et de vice, de responsabilité... supposent la liberté de l'homme, ou le *libre arbitre*, pour employer l'expression reçue. Si la liberté n'est qu'un vain mot, pourquoi la société civile punit-elle, quelquefois très sévèrement, ses sujets qu'elle trouve en faute ? pour-

quoi les livres saints ordonnent-ils de frapper l'enfant en défaut ?

Si la liberté n'est qu'un vain mot, le soleil qui nous éclaire forcément et la mère qui prodigue son dévouement à son enfant auraient le même mérite : ce qui répugne à la raison.

3° Si la persuasion intime de sa liberté est fausse et un sujet d'erreur pour l'homme, il n'y a plus de certitude possible sur la terre, et l'homme ne sait pas même s'il existe.

En effet, comment suis-je certain de mon existence, sinon par l'attestation de ma conscience ? Mais si cette attestation, cette persuasion... ne valent rien, ne sont pas admissibles pour prouver que je suis libre, comment le seront-elles pour prouver que j'existe ?... Et du coup, c'en est fait de toutes connaissances.

Objection.— Comment concilier la liberté de l'homme avec la prescience divine ? Tout ce qui est prévu par Dieu arrive nécessairement. Si de toute éternité, Dieu avait prévu que Pierre renierait son divin Maître, était-il possible que Pierre ne le reniât pas ? Et dans ce cas où est la liberté ?

Réponse.— La liberté de l'homme est démontrée comme vérité certaine, indubitable.

La prescience, l'omniscience de Dieu est aussi une vérité certaine, indubitable.

Quand même nous ne trouverions aucun moyen de concilier, d'accorder ces deux vérités, avons-nous droit de conclure que l'une ou l'autre de ces vérités est boîteuse, fausse ? Ce serait orgueil grossier, absurdité, pour le cas présent comme pour beaucoup d'autres où la petite intelligence de l'homme ne parvient pas à se hisser jusqu'à la hauteur de la conception divine.

Comme le cas présent provoque souvent des discussions et excite des doutes, éclaircissons-le, autant que possible, par un exemple.

Pauline, bonne élève, écrit en ce moment. Mais Pierre, son maître, lui avait prescrit ce devoir qu'elle accomplit et a pu dire : Pauline, mon élève toujours obéissante, écrira à telle heure la lettre que je lui ai prescrite. Cette conjecture, cette prévision de Pierre enlève-t-elle la liberté de Pauline ? Nullement. En effet, Pauline n'écrit pas parce que Pierre sait qu'elle écrit, ou parce qu'il l'a voulu, mais bien parce qu'elle le veut à cette heure plutôt qu'à une autre.

La connaissance de Pierre en cette circonstance vient de ce que Pauline, maîtresse d'elle-même, s'applique toujours à pratiquer ce qu'il y a de plus parfait : l'obéissance.

De même ce n'est pas la connaissance qu'a le bon Dieu de tout ce qu'un homme fera pendant sa vie qui force celui-ci à agir. Même cette connaissance de Dieu, cette prévision de tous les actes qui rempliront la vie d'un homme, n'existerait pas en Dieu sans ces actions librement accomplies par l'homme. La connaissance, ou prévision de Dieu, ou prescience de Dieu est, en quelque sorte, *postérieure* aux actions libres de l'homme.

Notre faible intelligence conçoit difficilement le mystère de la prescience divine : ce qui ne nous autorise pas à nier cette prescience, ainsi que la liberté de l'homme. Autant vaudrait nier la transmission de la parole par téléphone, sous prétexte qu'on ignore comment s'opère le fait.

THÈSE V

L'Ame humaine est immortelle

L'immortalité est une durée successive qui a un commencement, mais qui n'aura pas de fin.

En parlant de la spiritualité de l'âme, nous avons dit que l'âme humaine peut survivre au corps pour lequel elle a été créée. Nous démontrerons de plus qu'elle vivra toujours.

1° Parce qu'elle est *spirituelle*. Tout être spirituel ne porte en soi aucun germe de corruption. N'ayant pas de parties, il ne peut se désagréger. Or, l'âme humaine est spirituelle, comme nous l'avons démontré. Elle est donc aussi immortelle.

2° L'âme humaine ayant été créée spirituelle, et par le fait, étant naturellement immortelle, son anéantissement répugnerait à la sagesse divine qui se contredirait elle-même.

3° L'âme humaine tend au bonheur parfait. Ce désir lui est si naturel qu'elle cherche ce bonheur parfait dans toutes les créatures de la terre. Ne l'y trouvant pas, elle espère au moins l'atteindre dans

une autre vie. Mais si cette vie future fait défaut, ou même doit finir, son bonheur reste imparfait. Pour rencontrer les aspirations de bonheur gravées dans l'homme par son Créateur lui-même, l'âme humaine doit donc être immortelle.

4° La loi morale doit être pourvue d'une sanction efficace. Or, sans l'immortalité de l'âme, cette sanction fait défaut. Car ici-bas, la vertu n'est pas toujours récompensée, le vice est trop souvent impuni et triomphant. Il est impossible que Dieu, infiniment bon et juste, ne rende pas à chacun selon ses œuvres. L'âme humaine doit donc attendre une autre vie pour avoir récompense ou châtiment équitable.

5° La croyance générale ou persuasion du genre humain, marquée par l'espérance de revoir les défunts ; les offrandes, les prières pour les trépassés ; les monuments funèbres sur lesquels sont gravées, avec la foi des vivants à la vie future, l'expression des œuvres qu'ont opérées ces défunts pendant leur vie mortelle, " œuvres, dit la Sainte Écriture, qui les suivront par delà le tombeau " : tout cela, c'est la grande voix du genre humain proclamant que l'homme ne meurt jamais tout entier.

Consolons-nous donc par la pensée de posséder une âme qui ne mourra pas, comme celle des bêtes, mais vivra toujours.

Objection.— Il est impossible que le bon Dieu veuille des damnés. Il est donc convenable qu'il n'y ait pas d'immortalité pour eux.

Réponse.— Ce n'est pas le bon Dieu qui damne les hommes, mais ce sont les hommes qui se damnent eux-mêmes. Dieu fera-t-il un miracle pour annihiler toute âme qui a mérité l'enfer ? C'est une théorie creuse et immorale, puisqu'en enlevant la seule sanction vraiment efficace contre tout désordre, elle encourage tous les excès.

THÈSE VI

Nécessité d'une Religion

On entend par Religion l'ensemble des devoirs qui relient, unissent Dieu, Créateur, à l'homme, sa créature raisonnable.

Doué d'une âme *spirituelle, libre* et *immortelle,* l'homme doit quelque chose à son Créateur, qui, de son côté, gouvernant toutes ses créatures avec une sagesse infinie, ne peut se désintéresser de l'homme,

son chef-d'œuvre terrestre. Et, de ces rapports nécessaires entre le Créateur et ses créatures raisonnables, sont sorties toutes les religions qui se disputent l'assentiment de l'humanité.

1° La religion est nécessaire parce que la sagesse divine le veut ainsi. En effet, il est impossible de supposer que Dieu, après avoir créé des êtres raisonnables, les aurait ensuite abandonnés à eux-mêmes. Sa bonté et sa justice s'unissent à sa sagesse pour Lui demander une direction, *une religion.*

2° Notre nature demande également une religion qui

a) Reposera notre esprit en nous découvrant les problèmes de la vie future ;

b) Apaisera notre cœur en nous montrant que le vrai bonheur tant désiré ne ressort pas des biens si incertains et si caducs de ce monde ;

c) Règlera notre volonté en la faisant tendre de toutes ses forces vers sa fin dernière : l'éternité bienheureuse.

Comme disait saint Augustin : " Vous m'avez fait pour vous, Seigneur, et mon cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en Vous ".

Salomon disait : "Tout est vanité, excepté aimer Dieu et le servir ". Et le philosophe Jouffroi exprimait ainsi la même vérité : " Comment vivre quand

on ne sait d'où l'on vient, où l'on va..., quand tout est énigme, mystère, sujet de doutes et d'alarmes ? "

3° La raison démontre que la société a besoin d'une religion. En effet, seule une religion, digne de ce nom et bien comprise, peut procurer :

a) Un pouvoir sage et modéré par le fait qu'elle enseigne aux maîtres de la terre que leur pouvoir vient de Dieu, auquel il faudra rendre compte.

b) Le respect de l'autorité. La philosophie chrétienne enseignant que toute autorité représente l'autorité de Dieu lui-même, les sujets sont naturellement inclinés à la soumission.

C'est tout le contraire avec les théories de l'athéisme et du socialisme, qui prêchent sans cesse aux hommes leur dignité, leurs droits, mais ne leur parlent jamais de leurs devoirs.

4° Les philosophes anciens et modernes appuient de leurs témoignages cette vérité importante de la nécessité de la religion pour le plus grand bien de la société :

Platon : " Si les Dieux ne dirigent pas une nation, elle est sujette aux plus grands maux ".

Xénophon : " Les nations les plus religieuses ont toujours été les plus durables."

Cicéron : " Sans l'assistance des Dieux, un état ne peut rester debout."

Plutarque : " Un état sans religion, c'est une ville bâtie dans les airs."

Montesquieu : " Quand Rome commença à mépriser ses Dieux, elle s'achemina vers sa ruine."

Franklin, commençant sa constitution des États-Unis, proclame que " sans le culte religieux et le secours de Dieu, son entreprise est vaine ".

Ainsi, en dehors de la religion, point de pouvoir sage, point d'obéissance à l'autorité, aux lois civiles et morales. Donc point de société stable.

C'est ce qu'enseignent sans cesse les Papes au monde catholique.

THÈSE VII

Indifférence en matière de religion

Partant de cette vérité solidement établie qu'*une religion est nécessaire*, les hommes ont fondé diverses religions, et il est à propos de se demander *s'il est loisible à chacun d'adhérer à l'une ou l'autre de ces religions.*

Ce système d'indifférence pour une religion quelconque est :

1° *Injurieux à Dieu*, qui est la *vérité même*, et qui ne peut se contenter de religions contradictoires : païennes, musulmanes, protestantes, d'infinité de sectes différentes.

2° Encore plus injurieux à Dieu s'il est vrai que Celui-ci a révélé aux hommes la religion de ses préférences, et cependant que l'on soit, comme disait J.-J. Rousseau : " Catholique à Rome, Anglican à Londres, Calviniste à Genève, Musulman à Constantinople, Idolâtre à Pékin."

3° Sape par sa base toute religion quelconque. En effet, quel principe religieux, quelle morale, quelles

religions peuvent tenir debout devant la libre raison humaine ayant la faculté de se créer des dogmes à son goût ? Ceux qui prêchent l'égalité de toutes les religions n'en veulent suivre aucune.

4° Expose l'homme à un péril grave pour la vie future. Car si Dieu a une religion préférée, Il peut punir de châtiments éternels quiconque ayant pu connaître et pratiquer sa religion, marquée du sceau divin, l'aura méprisée.

Concluons que l'*indifférentisme* est aussi déplorable qu'irrationnel. Et Grégoire XVI avait bien raison de le signaler comme une source de maux.

" Il n'y a que deux sortes d'hommes raisonnables, disait Pascal : Ceux qui connaissent Dieu, l'aiment et le servent de tout leur cœur, et ceux qui ne le connaissant pas le cherchent de tout leur cœur."

* * *

NOTE PREMIÈRE.— Dans toute religion il y a :

1° Un ensemble de croyances à accepter, croyances qui s'adressent à l'intelligence et au jugement de l'homme : c'est le *Dogme*.

2° Des lois à observer, lois qui tendent à règler la conduite, les mœurs de l'homme : c'est la *Morale* qui s'adresse au cœur, à la volonté de l'homme.

3° Des rites, des cérémonies à suivre : c'est le *Culte*, ou l'ensemble des pratiques qui tiennent l'homme uni à son Dieu, et pénètrent, animent la vie tout entière.

NOTE DEUXIÈME.— Cette pratique, ce culte doit être :

1° Intérieur, c'est-à-dire que toute religion sérieuse doit venir du cœur, comme la foi, l'adoration, l'amour, le repentir... sans quoi ce culte, cette religion ne serait qu'un vain *formalisme*.

2° Extérieur : *a*) La nature même de l'homme le veut ainsi ; car, le corps et l'âme sont tellement unis dans l'homme que ses sentiments intérieurs se manifestent nécessairement à l'extérieur. Par exemple, un enfant qui aime bien ses parents se plaira à demeurer en leur compagnie, à leur parler ; leur sera soumis, dévoué ; leur évitera toute peine....

b) L'homme a tout reçu de Dieu, le corps aussi bien que l'âme. Donc le corps comme l'âme lui doit hommage.

c) Les pratiques extérieures aident puissamment l'âme à s'entretenir dans une véritable piété.

d) Le culte extérieur prêche par l'exemple dû à la société qui nous procure des avantages, et qui est en droit d'attendre notre action en retour.

NOTE TROISIÈME.— La *prière* est un des moyens pratiques de rendre à Dieu, tant intérieurement qu'extérieurement, le culte que nous lui devons.

Objection.— Quiconque croit à Dieu reconnaît l'obligation de l'adorer, de le remercier... ; mais plusieurs regardent comme inutile la prière de demande, et raisonnent ainsi :

Tout est éternellement réglé dans les décrets divins. La prière de demande n'y peut donc rien changer, dit-on.

Réponse.— C'est vrai que rien ne sera changé dans les décrets divins. Car tout Lui étant présent de toute éternité, Dieu a vu et voulu la prière de demande de toute éternité, aussi bien que les faveurs dont la prière est la condition. Et cette connaissance et volonté divines (absolument comme si elles n'existaient pas) laissent entière la liberté de l'homme, par un merveilleux accord, — mystérieux pour l'homme qui est tenu cependant d'adorer et de prier son Créateur.

Dieu exauce la prière de demande, quelques fois en faisant des miracles, plus souvent par l'action des causes naturelles agissant tout naturellement. Car Dieu prévoyait la prière et voulait l'exaucer quand, de toute éternité, Il disposait ses causes

et ses lois de façon à produire les événements que nous devions demander.

Note quatrième.— La *Révélation* est l'acte surnaturel par lequel Dieu communique aux hommes ses volontés, soit immédiatement ou directement, soit médiatement ou par intermédiaire.

La religion révélée sera donc celle dont Dieu nous a fait connaître lui-même les vérités en nous les manifestant d'une façon surnaturelle, positive, extérieure.

THÈSE VIII

Possibilité et Convenance de la Révélation

Dieu peut-il parler à l'homme, l'instruire ?

Cette question semble oiseuse ; car il est tout naturel qu'ayant une science et une puissance infinies Dieu puisse parler aux hommes et les instruire.

Qui pourrait empêcher l'Auteur de la parole d'user lui-même de la parole pour converser avec les hommes ?

C'est même raisonnable qu'il le fasse pour le plus grand avantage de ses créatures. Et bien loin de nuire à la raison, de la rendre inutile, ou même de

l'*annihiler*, comme le prétendent certains sophistes, la Révélation suppose plutôt la raison, contribue puissamment à la développer. C'est une lumière plus brillante qui vient se surajouter à une autre lumière.

La Révélation est à la raison ce que le télescope est à l'œil humain : elle nous fait voir mieux et plus loin.

THÈSE IX

Nécessité de la Révélation

Il faut distinguer entre nécessité morale et nécessité absolue.

La nécessité morale provient de la très grande, mais non invincible difficulté d'arriver à la connaissance de certaines vérités religieuses.

La nécessité absolue provient de l'impossibilité complète d'arriver, sans l'aide de la Révélation, à la connaissance de certaines vérités religieuses, comme les mystères, les préceptes positifs : sanctification du sabbat dans l'ancienne Loi, du dimanche chez les chrétiens, la nécessité des sacrifices . . .

Tout le monde admet la *nécessité absolue* de la Révélation pour parvenir à la connaissance de ces dernières vérités.

La Révélation est *moralement nécessaire* pour faire parvenir l'homme à un grand nombre de vérités fondamentales, comme l'existence de Dieu, l'obligation de le servir, l'immortalité de l'âme... Il est vrai que l'homme peut connaître ces vérités par les seules lumières de sa raison, mais avec combien de difficultés !

Sans la Révélation, l'immense majorité des hommes ne connaîtrait jamais suffisamment une foule de vérités essentielles au salut. L'histoire même des savants le prouve, et Cicéron a écrit avec vérité : " Il n'y a pas d'absurdités que n'aient enseignées les philosophes."

C'est donc une nécessité morale pour l'homme d'apprendre par Révélation Divine même certaines vérités qui, rigoureusement parlant, peuvent être découvertes par la raison laissée à elle seule.

C'est aussi ce que confirme le Concile du Vatican.

———

THÈSE X

Le fait de la Révélation

L'histoire sacrée comme l'histoire profane proclament que Dieu a réellement parlé aux hommes.

Il est raisonnable de croire qu'il a fallu l'intervention divine pour communiquer aux premiers hommes leurs idées précises sur la valeur des sacrifices (Caïn et Abel), sur la loi du sabbat, sur toutes les lois rituelles des Hébreux...

D'ailleurs l'homme, appelé à une fin surnaturelle, qui surpasse toute conception humaine, devait recevoir une direction surnaturelle, et c'est ce qui est arrivé, comme l'enseigne saint Paul : " Dieu, qui avait parlé à nos pères par les prophètes, nous a parlé dans ces derniers temps par son Fils."

La Révélation a eu lieu en plusieurs phases, comme on peut le constater par la Bible :

Première Phase : Révélation *Primitive* ou *Patriarcale*, qui comprend les premiers siècles du monde jusqu'à Moïse.

Deuxième phase : Révélation *Mosaïque*, qui comprend les siècles écoulés depuis Moïse jusqu'au Messie.

Troisième Phase : Révélation *Chrétienne*, ayant pour auteur Jésus-Christ, qui réalisa toutes les prophéties le concernant, fit d'éclatants miracles et fonda l'Église catholique.

La Révélation chrétienne ne forme qu'un tout, une seule et même lumière avec la Révélation Primitive et la Révélation Mosaïque, lumière qui s'est levée sur le monde graduellement, comme le soleil qui donne les lueurs de l'aurore, la lumière croissante du jour, et arrive en plein éclat du midi.

THÈSE XI

Divinité de la Révélation prouvée par les miracles et les prophéties

Les signes certains auxquels nous pouvons reconnaître la divinité de la Révélation, sont les miracles et les prophéties, sceaux divins, cachets célestes, que nul ne peut contrefaire.

Le *Miracle* est un acte divin outrepassant certaines lois bien connues et constantes de la nature.

Dieu, créateur et maître de la nature, peut, quand bon lui semble, suspendre certaines lois naturelles, en empêcher certains effets : c'est le Miracle.

Ne pas admettre la possibilité du miracle, ce serait dire que Dieu a créé l'univers et qu'il ne peut pas, par exemple, multiplier cinq pains de façon à nourrir 5,000 personnes ; que toutes vies quelconques viennent de Lui, mais qu'Il ne peut rendre la vie à un mort. Ces prétentions insensées faisaient dire à J.-J. Rousseau : " Quiconque oserait nier à Dieu la puissance d'opérer des miracles mériterait d'être rangé parmi les fous."

Objection.— Le miracle est possible, dira-t-on ; mais les hommes peuvent-ils le constater avec certitude ?

Réponse.— Dans tout miracle, il y a deux faits sensibles : l'état de l'être avant le miracle, et son état après. Pour constater le miracle, il suffit de se rendre compte de ces deux faits ou états sensibles. Exemple : Je vois un mort en putréfaction ; c'est un premier fait de constatation facile. Au nom de Dieu quelqu'un l'adjure de se lever, et le mort se lève, parle, marche, mange . . . ; voilà un second fait aussi facile à constater que le premier.

La *Prophétie*, autre miracle de l'omniscience divine, est une prédiction *certaine et manifeste* d'un événement futur, dont la connaissance est impossible par les moyens naturels.

Dieu seul peut connaître et annoncer ou faire annoncer les événements futurs. La Prophétie est donc une œuvre divine.

Il faut donc conclure qu'une religion, appuyée sur les Miracles et les Prophéties, *est divine*, et mérite toute la foi des hommes.

Objection.— Pour être certain d'un miracle ou d'une prophétie, il faudrait connaître toutes les lois et toutes les forces de la nature.

Réponse.— Est-il nécessaire de connaître, par exemple, toute la médecine pour être certain qu'avec un peu de salive on ne guérit pas d'ordinaire un aveugle de naissance, comme l'a fait N.-S. J.-C. ?

En usant des lois naturelles, on opère toujours le même effet avec les mêmes causes naturelles. Il n'en est pas ainsi dans le miracle. Que tous les savants, voulant renouveler le miracle de Jésus ressuscitant Lazare, répètent, isolément ou en chœur, une fois, deux fois, cent fois en présence d'un cadavre en putréfaction, les trois paroles de Jésus : *Lazare, exi foras !* et le cadavre restera cadavre.

* * *

NOTE.— **Sources de la Révélation.**

La *Révélation* divine est contenue dans l'Écriture Sainte et dans la Tradition, ou parole de Dieu non écrite. Ainsi enseigne le Concile du Vatican.

L'Écriture Sainte, ou la Bible qui veut dire : livre, est l'ensemble des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament écrits sous l'inspiration divine.

L'*Ancien Testament* est composé de 45 livres appelés comme suit :

1° La Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Pentateuque est le nom collectif de ces cinq livres, tous écrits par Moïse et embrassant une période d'environ 2,500 ans, depuis la création jusqu'à la mort de Joseph.

2° Le livre de *Josué*, contenant l'histoire de la conquête de la Palestine par cet homme de bien.

3° Le livre des *Juges*, contenant l'histoire du peuple d'Israël depuis la mort de Josué jusqu'au règne de Saül.

4° Le livre de Ruth qui se sacrifie pour sa marâtre Noémie.

5° Les quatre livres des Rois, racontant l'histoire de plusieurs rois d'Israël.

6° Les *Paralipomènes*, dont deux livres contiennent l'histoire des rois d'Israël, et les deux livres d'*Esdras*.

7° Le livre de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job et les *Psaumes* de David.

8° Les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des Cantiques*, le livre de la *Sagesse* et l'*Ecclésiastique*.— Livres *Sapientiaux* est le nom collectif donné à ces cinq livres, admirables recueils de sentences morales, de pensées sublimes sur l'inanité des choses humaines, ainsi que sur l'amour de Dieu pour son Église et pour les âmes.

9° Les quatre grands prophètes : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

10° Baruch, secrétaire de Jérémie, et aussi auteur des *Lamentations*.

11° Les douze petits prophètes : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophronie, Aggée, Zacharie, Malachie.

12° Les deux livres des Machabées, racontant les tribulations des Juifs pendant les deux siècles qui précédèrent la venue du Messie.

Le *Nouveau Testament* contient 27 livres, dont :

5 livres historiques : 4 évangiles et les actes des Apôtres ;

21 livres moraux : les 21 Épîtres des Apôtres ;
1 livre prophétique : l'Apocalypse.

* * *

NOTE.— Il est maintenant à propos de prouver que l'ensemble des 72 livres, qui composent la Bible ou Révélation écrite, est :

1° *Authentique*, c'est-à-dire, écrit par les auteurs auxquels on les attribue ;

2° *Intègre*, c'est-à-dire, parvenu jusqu'à nous sans altération substantielle ;

3° *Véridique*, c'est-à-dire, écrit par des auteurs qui n'ont pu vouloir tromper.

———

THÈSE XII

Valeur historique de l'Ancien Testament

1°— *Authenticité de l'Ancien Testament.*—

Les Juifs, comme les Chrétiens, dignes de ce nom, ont toujours cru à l'*Authenticité* de l'Ancien Testament, et l'ont conservé avec un souverain respect.

D'ailleurs ces différents livres entrent dans de tels détails de temps, de lieux, de personnes, d'événements... qu'ils ne peuvent logiquement être attribués à d'autres qu'à des contemporains des époques où ils ont été écrits.

En ce qui concerne le Pentateuque, objet plus spécial de la critique moderne, non seulement les Juifs l'attribuent à Moïse, leur Libérateur et Législateur, mais pareillement leurs ennemis les Samaritains et plusieurs auteurs païens comme Tacite, Juvénal, Celse... et même Julien l'Apostat.

L'Égypte, dont il est question dans ces livres précieux, est bien l'Égypte de ce temps-là, et les savants sont frappés de l'accord parfait des documents contenus dans le Pentateuque et des documents civils de ce pays et de ce temps.

Les Hébreux révéraient les livres de l'Ancien Testament et les conservaient comme choses sacrées,

parce qu'ils contenaient leur histoire politique et religieuse, et tous les faits merveilleux opérés par Dieu en leur faveur.

2° *Intégrité de l'Ancien Testament.*— L'altération du Pentateuque n'aurait pu passer inaperçue. " Car ces livres, dit l'historien Josèphe, étaient si familiers aux Juifs qu'ils savaient combien de fois la même lettre y était répétée."

Un exemplaire des cinq livres du Pentateuque était soigneusement conservé dans le temple, afin qu'il fût toujours possible de comparer les copies aux originaux.

En l'année 282 avant l'ère chrétienne, l'Ancien Testament fut traduit en grec par 72 savants Juifs d'Égypte. Et depuis cette version dite *Des Septante*, ce trésor de la Bible fut conservé avec soin par les Rois Égyptiens.

3° *Véracité de l'Ancien Testament.*— Tout ce qui est raconté dans l'Ancien Testament s'était passé devant le public, était important, facile à connaître par ennemis comme amis, de sorte qu'il était impossible de se tromper ou de tromper. D'ailleurs les auteurs pouvaient-ils tromper quand souvent ils enseignaient des choses qui dépassaient la portée de l'esprit humain, faits et choses fréquemment soutenus par des miracles.

De nombreuses recherches faites soigneusement sur les lieux cités par les différents auteurs de l'Ancien Testament n'ont jamais réussi à les prendre en défaut, et au contraire ont confirmé leurs dires.

THÈSE XIII

Valeur historique du Nouveau Testament

1°— AUTHENTICITÉ DU NOUVEAU TESTAMENT : Les Évangélistes racontent des faits et des miracles arrivés publiquement, opérés en plein jour, en présence des ennemis du Christ, qui, n'en pouvant nier l'évidence, les attribuaient à la puissance diabolique.

Les livres du Nouveau Testament reflètent l'image du premier siècle : langue, traits et gestes des divers auteurs et acteurs mis en scène : tout suppose des témoins oculaires.

Vers l'an 200, Origène écrivait : " Les quatre Évangiles sont reçus sans conteste comme authentiques."

En l'an 324, Eusèbe, père de l'histoire ecclésiastique, disait : " Le catalogue des livres sacrés est reçu d'un consentement universel."

Les hérétiques des premiers siècles chrétiens n'ont jamais contesté l'authenticité des livres du Nouveau

Testament, bien qu'ils eussent grand intérêt à le faire. Ils se contentaient, comme ils le font aujourd'hui, d'en interpréter faussement le texte, prouvant par là qu'ils coyaient à sa valeur.

2° INTÉGRITÉ DU NOUVEAU TESTAMENT.— Aucune altération n'a pu se faire au Nouveau Testament du vivant des Apôtres qui ne l'auraient pas toléré. Pas davantage après leur mort ; car, dit Tertullien, " les *autographes*, ou originaux des écrits apostoliques, existaient encore au troisième siècle." Or, d'après des historiens profanes sérieux, 60,000 copies du Nouveau Testament étaient déjà répandues partout dès le deuxième siècle. Au moindre soupçon de falsification, les gens de bonne foi n'auraient-ils pas eu recours aussitôt aux originaux pour confondre l'erreur ?

Le Nouveau Testament n'a pas perdu de valeur en passant par les mains du savant et saint Jérôme qui, en l'an 383, à la demande du pape saint Damase, donna une traduction latine de toute la Bible, sous le nom de *Vulgate*, texte universellement en usage.

3° VÉRACITÉ DU NOUVEAU TESTAMENT.— Saint Mathieu et saint Jean ont été des témoins oculaires et auriculaires des faits et paroles qu'ils racontent.

Saint Marc était l'assistant et comme le secrétaire de saint Pierre, et saint Luc déclare qu'il tient ce qu'il raconte de ceux qui avaient eux-mêmes vu les choses.

En outre quel cachet de sincérité ! Ces Écrivains sacrés racontent même leurs propres faiblesses, la chute de leur Chef, Pierre. Ils rapportent des choses si relevées, si mystérieuses, qu'aucune intelligence humaine n'aurait pu y atteindre.

" L'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, dit J.-J. Rousseau, que l'inventeur serait plus étonnant que l'historien qui les raconte."

Tous les Apôtres et Évangélistes sont morts volontairement pour défendre la vérité de leurs écrits. Ce qui a fait dire à Pascal : " On croit facilement des témoins qui se laissent égorger pour l'amour des vérités qu'ils racontent."

Objection.— Il y a de faux Évangélistes. Les soi-disant vrais pourraient être faux comme les premiers.

Réponse.— Autant vaudrait dire : il y a de fausses monnaies, donc il n'y en a pas de véritables.

C'est la conclusion contraire qu'il faudrait tirer : il y a de fausses monnaies parce qu'il y en a de vraies que l'on contrefait pour en retirer la valeur. Égale-

ment, il y a eu de faux Évangiles parce qu'on a voulu imiter les vrais et en tirer avantage.

Objection.— Les Apôtres et Évangélistes, gens simples et sans instruction, ont pu facilement faire erreur sur les paroles et actions du Messie.

Réponse.— Le témoignage des Apôtres et Évangélistes porte sur l'existence de faits et paroles, et non sur leur nature. Pour raconter fidèlement un fait, il suffit d'avoir de bons yeux et de bonnes oreilles, et de remarquer ce qui se passe à notre portée.

* * *

S'il n'y a pas d'objections plus sérieuses sur la valeur historique de la Bible, tous ensemble nous conclurons à son *authenticité*, *intégrité* et *véracité*, et nous lui accorderons toute notre confiance ; car aucun livre de l'antiquité ne possède autant de motifs de crédibilité.

THÈSE XIV

Faut-il croire que la Bible a été inspirée par Dieu

La Sainte Écriture, la Tradition et la droite raison le prouvent.

I. *Preuve par la Sainte Écriture.*— Saint Paul dit : " *Toute la Bible est divinement inspirée* " (II Tim. 3, 16). Dans son épître aux Romains, (3, 8) l'Apôtre appelle toute la Sainte Écriture " *Le Verbe* de Dieu ".

Saint Pierre dit à peu près les mêmes paroles dans sa seconde épître (I, 21).

Ces textes sont tout à fait généraux et s'étendent donc au Nouveau Testament, comme à l'Ancien.

II. *Preuve par la tradition.*— On pourrait accumuler ici les textes des SS. Pères. Nous nous bornerons à deux : " La Bible est parfaite, car elle est dictée par le Saint-Esprit ", dit saint Irénée.

Saint Athanase écrit : " Toute la Bible, qu'il s'agisse de l'Ancien ou du Nouveau Testament, procède de l'Inspiration divine ", et Origène ajoute : qu'Elle est inspirée jusque dans ses parties les plus minimes."

III. *La raison confirme ce dogme.*— L'authenticité, l'intégrité et la véracité de la Bible étant démontrées, comme il a été fait ci-devant, l'inspiration devient elle-même un fait incontestable.

La loi donnée sur le Sinaï, la promesse faite par Dieu à Moïse de l'*assister*, de *lui enseigner ce qu'il devra dire,* dénotent bien clairement l'inspiration divine.

La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, le don des langues accordé à ceux-ci, fournissent encore une preuve de l'inspiration divine.

" Ou Moïse connaissait toutes les sciences modernes, ou il était inspiré. Or la physique, la chimie, l'astronomie . . . étaient peu développées dans ces temps reculés. Donc Moïse a été dirigé par Dieu dans ses écrits ", disait le savant Ampère.

Le style même de La Bible en démontre l'inspiration. Les écrivains sacrés racontent les choses les plus étonnantes, les plus incroyables tout naturellement, et sans tenter de se protéger en cherchant à démontrer la vérité de ce qu'ils disent. Les Évangélistes narrent la mort de leur divin Maître, qu'ils aimaient jusqu'à mourir pour lui, sans la moindre amertume, sans proférer une seule injure contre les Juifs, auteurs de ce formidable crime. Des hommes, non dirigés par l'Esprit-Saint, eussent-ils conservé une pareille modération ?

Disons enfin, pour enlever aux catholiques l'ombre d'un doute touchant l'inspiration des Livres Saints, que le Concile de Trente, et plus tard le Concile du Vatican, enseignent expressément l'inspiration de toutes les parties de la Bible, et frappent d'anathème quiconque n'accepterait pas ce dogme.

NOTE.— Il est loisible aux catholiques de lire la Bible, quand l'édition qu'ils ont en main porte l'approbation du Saint-Siège, ou a été publiée sous la surveillance d'un évêque catholique avec annotations explicatives tirées des SS. Pères et des Docteurs de l'Église (Code du droit canon).

THÈSE XV

Jésus-Christ a réalisé toutes les Prophéties concernant le Messie

L'Ancien Testament annonce à toutes ses pages un *Envoyé de Dieu*, un *Messie*, qui remplacera la religion mosaïque par une nouvelle religion plus parfaite.

Si Jésus-Christ réalise dans sa personne toutes les prophéties concernant le Messie annoncé, il faudra

bien conclure qu'il est lui-même le Messie annoncé, et que sa religion est divine comme son Fondateur.

Or l'Ancien Testament contient une foule de faits très probants à cette fin.

Ainsi, plus de 800 ans avant J.-C., le prophète Michée annonce que le " Messie naîtra à Bethléem ".

" Il entrera triomphalement à Jérusalem assis sur un âne " et " il sera percé d'une lance ", avait dit le prophète Zacharie, six siècles avant l'ère chrétienne.

En parlant du Messie, dix siècles avant sa venue, le prophète David chantait dans diverses parties de ses psaumes : " On lui percera les mains et les pieds, et l'on pourra compter tous ses os." — " Dans sa soif ardente, Il sera abreuvé de fiel et de vinaigre." — " Il sera vendu pour 30 deniers." — " On jettera sa robe au sort."

Le prophète Daniel avait même précisé le temps où apparaîtrait le Messie, et au moment de sa venue, les Juifs, qui savaient couramment l'Ancien Testament, attendaient avec anxiété l'Envoyé de Dieu.

On sait l'émoi que provoqua l'arrivée des Mages à Jérusalem (Math., 2, 6). On demanda à Jean Baptiste s'il était le Messie (Jn, I. 19). La Samaritaine affirma que le Messie devait arriver (Jn, IV, 25) : Trois preuves que l'on croyait alors aux Prophéties.

Et dans le Nouveau Testament nous trouvons racontée la vie du Christ retraçant trait pour trait chacun des détails prédits si longtemps à l'avance.

La réalisation des Prophéties n'a pu être l'effet du hasard. Il était encore moins possible à un homme d'adapter sa propre vie à des Prophéties qui mettaient en scène tant de personnages et de sentiments tout opposés.

Il est donc impossible de voir autre chose dans les Prophéties que le doigt de Dieu préparant la Rédemption de l'homme par l'envoi de son Fils Jésus, comme Il l'avait promis à Adam. Or, si c'est Dieu qui parle par les Prophètes, peut-il tromper l'homme en lui annonçant un Rédempteur imposteur ? Le Messie est donc le Fils de Dieu promis. Et s'il a été si mal reçu des Juifs, c'est que, dans leur orgeuilleuse ambition, ils attendaient un Messie puissant selon le monde et pouvant leur procurer l'empire de la terre.

———

THÈSE XVI

Prophéties et Miracles de Jésus-Christ lui-même

I. PROPHÉTIES.— Le Nouveau Testament raconte de nombreuses Prophéties faites par le Christ pour prouver la divinité de sa mission.

Il prédit le triple reniement de Pierre, la trahison de Judas, les circonstances de sa Passion, son genre de mort, sa résurrection, l'envoi du Saint-Esprit et la merveilleuse transformation qu'opèrerait sur les Apôtres, la diffusion de l'Évangile dans l'univers, la ruine de Jérusalem. Quand Il prédit en particulier sa Résurrection, Il fait remarquer aux Juifs que ce sera le principal signe de sa divinité. Or, toutes ces Prophéties se sont accomplies avec une entière exactitude quoiqu'elles fussent impossibles à prévoir. Faudrait-il croire que Dieu aurait accordé le don de prophétie à un imposteur ?

II. MIRACLES.— Jésus-Christ ne s'est pas contenté d'affirmer souvent sa divinité, mais Il en a donné des preuves éclatantes dans les nombreux miracles qu'Il a accomplis :

Sur la nature. (*a*) Il a changé l'eau en vin, calmé les flots courroucés, multiplié les pains et les poissons en présence de très nombreuses assemblées.

Sur les malades. (*b*) Il guérit les malades, les sourds, les muets, tantôt en agissant à distance, tantôt en les touchant, tantôt en employant des matières nullement propres à effectuer naturellement l'effet produit.

Sur l'enfer. (*c*) Il montre sa puissance sur l'enfer en chassant les démons du corps des possédés.

Sur la mort. (*d*) Il commande à la mort elle-même en ressuscitant la fille de Jaïre, le fils de la veuve de Naïm, et Lazare.

Le Sauveur a opéré ses Miracles devant un grand nombre de personnes, dans des lieux publics, en présence des Juifs prévenus contre Lui, devant les Scribes et les Pharisiens intéressés à dévoiler l'imposture. Et tous ses ennemis ne les ont jamais révoqués en doute. Dans leur dépit, ils se contentaient de dire : " Que ferons-nous ? Cet homme fait tant de miracles que si nous le laissons faire, tout le peuple croira bientôt en lui " (Jn, II, 46). " Il est possédé du démon ", disaient d'autres fanatiques. Comment pouvait-il en être ainsi, puisque les démons eux-mêmes lui obéissaient ? dit la Sainte-Écriture. D'ailleurs, les

principaux miracles de Jésus dépassaient le pouvoir des démons qui ne peuvent ressusciter les morts.

Jésus-Christ accomplit tous ses miracles pour attester la divinité de sa mission. En preuve, Il répond aux disciples de Jean Baptiste, venus pour lui demander s'il était le Messie promis : " Allez dire à Jean ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boîteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent " (Luc, 7, 8).

Un jour, les Juifs le somment de dire s'il est le Christ. " Il y a longtemps que je vous le dis et que vous ne me croyez pas, répond Jésus. Cependant mes œuvres ne rendent-elles pas témoignage de moi ?" (Jn, 10, 25). Puis il affirme clairement qu'Il est Dieu comme son Père. Alors les Juifs veulent le lapider. Mais Jésus reprend : " Si je fais les œuvres de mon Père, si vous ne croyez pas à mes paroles, croyez au moins à mes œuvres " (Jn, 10, 39).

———

THÈSE XVII

Miracle de la Résurrection de Jésus-Christ

Il importe de démontrer solidement le miracle de la Résurrection de Jésus-Christ, miracle considéré comme la plus éclatante preuve de sa divinité.

Maintes fois Jésus avait annoncé sa Résurrection comme preuve de sa divine mission.

Aux Scribes et aux Pharisiens, qui lui demandent des preuves de son autorité, le Sauveur répond : " Cette race infâme veut un prodige ; on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas : comme celui-ci fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre " (Matth., 12, 39).

Jésus s'exprime encore plus clairement dans une autre occasion : " Le Fils de l'homme va être livré entre les mains des méchants qui le mettront à mort ; mais Il ressuscitera le troisième jour après " (Marc., 9, 33).

Quand Jésus eut expiré, les Juifs allèrent dire à Pilate : " L'imposteur a déclaré qu'il ressusciterait trois jours après sa mort. Commandez donc que le

sépulcre soit gardé durant ces trois jours, de peur que ses disciples ne viennent la nuit le dérober et ne disent au peuple: Il est ressuscité " (Matth., 27, 63).

C'est ainsi que la Providence a multiplié les précautions, afin que la constatation de ce grand fait ne laissât rien à désirer.

La mort de Jésus avait été constatée par une multitude de Juifs cruels qui assistaient à son supplice et voulaient s'assurer de son décès. Le centurion romain en avait aussi été témoin, et en avait fait rapport à Pilate. Après le coup de lance qui transperça le cœur du Supplicié, le moindre doute n'était plus possible.

SÉPULTURE.— C'est alors qu'a lieu la sépulture de Jésus. On enferme son corps dans un sépulcre neuf taillé dans le roc vif. Pour empêcher toute supercherie, les Juifs roulent à force d'hommes une énorme pierre jusqu'à l'entrée du tombeau, y apposent le sceau de la synagogue, et l'entourent d'une garde nombreuse de soldats armés.

RÉSURRECTION ET APPARITION DE JÉSUS.— Dès l'aurore du troisième jour, Marie-Madeleine et deux autres femmes, qui voulaient payer un dernier tribut de pieux hommages aux restes vénérés de leur bon

Maître, se rendent à son tombeau qu'elles trouvent ouvert et vide. Un ange éclatant de blancheur leur dit : " Ne craignez pas : je sais que vous cherchez Jésus, le Crucifié. Il n'est plus ici. Il est ressuscité, comme Il l'avait prédit " (Matth., 28, 15).

Le même jour, Jésus apparaît aux disciples d'Emmaüs, qui le reconnaissent pendant qu'Il mange avec eux (Luc, 24).

Il apparaît à Pierre, puis à trois reprises aux Apôtres réunis en l'absence de Thomas, et une autre fois en sa présence, et Il ordonne à ce dernier de toucher ses plaies pour dissiper ses doutes (Jn, 20, 26).

Sur le lac de Tibériade, quelques-uns des disciples sont à faire la pêche pour se distraire des tristes événements qui les accablent. Ils n'ont rien pris toute la nuit. Le matin Jésus paraît sur le rivage sans être reconnu. Il dit aux pêcheurs : " Jetez vos filets du côté droit de la barque et vous réussirez. Ils obéissent aussitôt, tirent vers la rive leurs filets chargés de 153 gros poissons, et à la faveur du jour qui se lève, reconnaissent leur divin Maître qui mange avec eux du produit de leur pêche miraculeuse (Jn, 21, 1-15).

Quarante jours après la Résurrection de Jésus, ses Apôtres et plus de cinq cents disciples sont réunis sur le mont des Oliviers, où le Sauveur leur apparaît

une dernière fois avec la majesté et l'autorité d'un Dieu. Il boit et mange avec eux, leur donne le pouvoir de prêcher sa doctrine par toute la terre, de baptiser, de faire des miracles pour prouver leur mission, de chasser les démons... et les ayant bénis, Il s'élève au ciel, et aussitôt deux hommes vêtus de blanc paraissent subitement à leur côté et disent : " Pourquoi regarder le ciel si longtemps ? Jésus, qui vient d'y monter, en descendra un jour pour juger tous les hommes " (Marc, 16, 9).

* * *

L'étude faite jusqu'ici sur les Saintes-Écritures illustrent les vérités suivantes :

1° Les Prophéties de l'Ancien Testament révèlent Dieu le Père préparant la venue de son Fils, le faisant connaître d'avance, l'introduisant, pour ainsi dire, aux hommes par la bouche de certains personnages qu'Il inspire.

2° Les Prophéties et les Miracles de Dieu le Fils, racontés dans le Nouveau Testament, démontrent qu'Il est bien le Messie promis par son Père, Dieu comme son Père ; qu'en conséquence ses œuvres sont divines.

C'est ainsi que les deux Testaments s'enchaînent et démontrent réciproquement leur véracité.

Objection.— Les Évangélistes qui ont raconté la mort du Christ, et tous les faits merveilleux : soleil éclipsé, tremblement de terre, rochers fendus contre nature, voile du temple déchiré... qui ont entouré cet événement, n'ont-ils pas tout inventé à dessein pour capter la foi des gens ?

Réponse.— Cinq cent mille hommes étaient alors réunis dans la Ville Sainte pour les solennités pascales. Or la plupart de ces témoins vivaient encore quand les Évangélistes ont décrit la mort du Christ et tous les événements extraordinaires qui l'ont entourée. Ces témoins, en grande partie prévenus contre le soi-disant faux Messie, n'auraient-ils pas protesté si les écrits évangéliques n'eussent pas contenu l'exacte vérité ?

Objection.— Les gardiens du sépulcre dirent que les disciples étaient venus la nuit voler le cadavre de leur Maître pendant qu'ils dormaient. Et les Juifs croient encore aujourd'hui à cette version.

Réponse de saint Augustin : " Si les gardiens du sépulcre dormaient, comment ont-ils pu voir les disciples enlever le cadavre ? S'ils ne dormaient pas, pourquoi n'ont-ils pas empêcher le rapt ? " Les Juifs et les Rationalistes n'ont pas encore répondu à ce dilemne.

Objection.— Les Rationalistes voudraient que Jésus apparût au besoin des doutes et ignorances des hommes pour gagner leur foi, comme il a agi avec les Apôtres.

Réponse.— Ce serait l'anéantissement de la liberté humaine ; et que deviendrait le mérite ? La foi n'est méritoire que parce qu'elle suppose un effort.

THÈSE XVIII

Jésus-Christ Fondateur de la Religion Chrétienne

Le Messie promis, Jésus-Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même, a fondé la Religion Chrétienne, comme l'enseigne clairement le Nouveau Testament, dont l'autorité est incontestablement établie.

Il s'associa douze disciples, disent les Évangélistes, les instruisit de sa doctrine pendant trois ans, et leur donna le nom d'*Apôtres*, qui signifie *Envoyés*.

Avant de monter au ciel, il dit à ces mêmes Apôtres: " Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les et je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles " (Matth., 28, 18).

" Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez " (Jean, 20, 21).

" Que celui qui n'écoute pas l'Église soit regardé comme un païen " (Matth., 18, 17).

Ce sont là les paroles qui font, des Apôtres et de leurs successeurs les Évêques, les envoyés de Dieu, qui leur donnent le pouvoir de prêcher l'Évangile, d'administrer les sacrements, de faire des lois pour le bien des âmes... et cela jusqu'à la consommation des siècles.

Jusque-là, les Apôtres étaient tous égaux entre eux, et obéissaient à leur chef Jésus. Mais afin d'établir une autorité permanente dans la société nouvelle qu'il fondait, le Christ mit à sa place Simon-Pierre par ces paroles :

" Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle " (Matth., 16, 17).

" Pais mes agneaux, pais mes brebis " (Jean, 21, 16).

" Je te donnerai les clefs du royaume des cieux " (Matth., 16, 19).

Les Apôtres, fidèles aux ordres de Jésus, obéirent à Pierre, leur nouveau maître, qui, le premier, prêcha l'Évangile et convertit 8,000 Juifs aussitôt après la

descente du Saint-Esprit : ce qui constitua définitivement l'Église catholique, ayant Pierre comme Chef suprême, les Apôtres et les disciples comme conseil administratif et les nouveaux convertis comme fidèles ou Église enseignée.

" L'Église catholique forme donc une société parfaite dès sa première heure ; en plus des notes ordinaires des sociétés humaines, elle possède la merveilleuse puissance de se perpétuer jusqu'à la consommation des siècles, comme Jésus-Christ l'a dit à ses Apôtres : " Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

THÈSE XIX

Divinité du Christianisme prouvée par : 1o Sa propagation merveilleuse ; 2o L'Héroisme de ses Martyrs ; 3o La sainteté de sa morale et l'éclat de ses bienfaits ; 4o Sa perpétuité à travers les siècles

L'Éternel avait promis un Rédempteur à Adam déchu. Il avait précisé le temps et les circonstances de sa venue par la bouche des Prophètes. Le Nouveau Testament raconte que tout est arrivé tel qu'annoncé, et démontre par le fait que toute l'œuvre du

Rédempteur vient de Dieu et a la stabilité des faits et gestes de Dieu même.

C'est ainsi que la Religion fondée par le Rédempteur plonge ses racines dans les 4,000 ans qui la précèdent. Par leur foi en son Fondateur, Adam, les Patriarches, les Prophètes... ont opéré leur salut ; également par notre foi au Rédempteur venu et en pratiquant sa doctrine, nous nous sauverons : conclusion rigoureuse ressortant des écrits bibliques.

Cependant, pour illustrer encore davantage la divinité de la religion chrétienne, nous redirons les hauts faits qui l'ont distinguée depuis sa fondation.

1.— SA PROPAGATION MERVEILLEUSE.— A peine les Apôtres, pauvres, ignorants, sans instruction et sans influence humaine... ont-ils commencé à prêcher, après avoir reçu le Saint-Esprit, que des milliers de personnes de toutes Nations se convertissent à la foi chrétienne, ainsi qu'il a déjà été dit.

Saint Paul écrit que moins de 30 ans après la mort du Christ, la " voix des Apôtres avait retenti jusqu'aux extrémités de la terre ". Et Tertullien disait à l'Empereur : " Nous sommes d'hier, et déjà, nous remplissons tout votre empire."

Constatant la propagation merveilleuse du Christianisme, saint Augustin arguait ainsi : " La religion chrétienne s'est établie ou par miracles, ou sans

miracles ; si c'est par les miracles de J.-C. et des Apôtres, vous admettrez qu'elle est de Dieu. Si c'est sans miracles, ce fait même est le plus grand et le plus étonnant de tous les miracles."

II.— MARTYRE DE DOUZE MILLIONS DE CHRÉTIENS. — Les Empereurs romains, furieux de voir leurs divinités séculaires méprisées et même détruites par les chrétiens, employèrent tous les supplices pour étouffer dans son berceau la nouvelle doctrine et firent plus de douze millions de martyrs dans le court espace de 250 ans. Et tout ce carnage ne servit qu'à provoquer de nouvelles conversions.

Devivier dit : " Tant de martyrs de tout âge, de tout sexe, de toutes classes, et sur tous les points de la terre, n'auraient pu souffrir avec une patience admirable les tortures les plus raffinées, *si Dieu ne les avait pas soutenus*, et si par conséquent leur foi n'*avait pas été divine*. Une pareille force morale n'est pas dans la nature de l'homme. La constance des Martyrs est donc un miracle autorisé par le Christ en preuve de sa doctrine, et c'a été une semence de chrétiens, comme l'affirme Tertullien : " Plus on nous moissonne, plus nous nous multiplions : le sang de nos martyrs fait germer de nouveaux chrétiens."

III.— BIENFAITS DU CHRISTIANISME.— Un écrivain moderne a dit : " Partout où le Christianisme

a paru, il a transformé les hommes en les rendant meilleurs.

" Partout où il n'a pas pénétré, le même état ancien de superstition et de perversion morale a subsisté sans modification.

" Certaines régions, autrefois converties au Christianisme, sont retombées dans leur ancien avilissement quand elles ont cessé de suivre les lois chrétiennes.

" La conclusion rigoureuse de ces faits, c'est qu'il y a dans le Christianisme un principe de force et de vie que l'humanité n'a pas pu se donner à elle-même, et qui implique l'intervention du Créateur des sociétés. Car il n'y a que Celui qui a fait le monde qui peut le refaire de la sorte."

IV.— PERPÉTUITÉ DU CHRISTIANISME.— Si le Christianisme n'était qu'une œuvre humaine, il y a longtemps qu'il serait disparu comme toutes les œuvres humaines.

Après les persécutions qui ont fait les martyrs, les hérétiques et les schismatiques tentèrent de l'affaiblir, de le détruire même en travestissant ses dogmes.

Vinrent les barbares qui renversèrent tous les empires. Au lieu de céder devant la tempête, le Christianisme changea ces loups en dociles agneaux.

Au moyen âge, d'ambitieux Empereurs d'Allemagne voulurent en vain asservir l'Église du Christ à leur autorité humaine.

Plus tard, Henri VIII pervertit l'Angleterre. Puis Luther et ses infâmes satellites crurent réussir à faire sombrer la barque de Pierre, qui, toujours calme et majestueuse, continua à voguer en sûreté à travers les tempêtes déchaînées par l'enfer et s'avança même alors à la conquête du Nouveau Monde.

Dans les temps plus rapprochés, la philosophie orgueilleuse et railleuse attaqua l'humanité par sa fausse science.

Le Révolution ferma les églises, égorgea les prêtres.

La Franc-Maçonnerie, riche et puissante par l'or des Juifs, jura la ruine et l'anéantissement de l'Église du Christ.

Mais les persécuteurs passèrent, les hérésies et les schismes passèrent ; les gouvernements et les empires passèrent ; les sophistes et les francs-maçons passèrent à l'enfer où les attendait leur digne maître Satan.

Seule l'Église du Christ demeura, demeure encore, et demeurera toujours.

THÈSE XX

Autres preuves de la divinité du Christianisme

Devivier, S.J., réunit en faisceau une foule de preuves démontrant péremptoirement la divinité de la religion chrétienne.

" Pour établir n'importe quelle vérité, dit-il, il ne faut qu'*un solide argument*, en face duquel toutes les objections sont simplement spécieuses. Or, que vaudront les objections isolées en regard du *splendide ensemble* de preuves qui suivent :

I.— L'attente universelle des siècles antérieurs à l'ère chrétienne ;

II.— L'histoire entière du peuple Juif préparant le Messie ;

III.— L'accomplissement des promeses, des prophéties et des figures de l'ancienne loi ;

IV.— L'autorité et le grand nombre de miracles opérés par J.-C. fondateur du Christianisme ;

V — La réalisation des prophéties faites par Lui ;

VI — L'éminence de sa doctrine ;

VII — La sainteté incomparable de sa vie ;

VIII — Sa résurrection absolument incontestable ;

IX — Les miracles éclatants opérés par ses Apôtres et ses Disciples, auxquels il avait promis la puissance de les faire ;

X — L'établissement, la propagation et la conservation, humainement inexplicable, de la religion qu'il a fondée ;

XI — La conversion de trois cent millions d'hommes à cette religion contrariant toutes les idées régnantes et toutes les passions du cœur humain ;

XII — La transformation des sociétés, des lois et des mœurs ;

XIII — Le témoignage toujours subsistant d'innombrables martyrs ;

XIV — L'assentiment des plus grands génies qu'ait produits la terre ;

XV — L'adoration et l'amour des plus nobles cœurs ;

XVI — Les prodiges sans nombre de pureté, de charité, d'humilité, d'abnégation, que le monde n'avait jamais soupçonnés ;

XVII —La défaite successive de tous les systèmes adverses ;

XVIII — Le Christianisme toujours plus vivace au lendemain des assauts et des persécutions ;

XIX — Un retour inespéré des esprits vers lui, chaque fois qu'humainement parlant sa cause a pu sembler perdue.

XX — Le désespoir et le suicide, si fréquents chez les nations païennes, changés en une patience ineffable et une paix admirable, inexplicables selon les forces ordinaires de la nature.

Tout cet ensemble de caractères ne constitue-t-il pas une démonstration éclatante de la vérité du Christianisme, et ne justifie-t-il pas surabondamment la croyance des générations sans nombre qui ont pris la croix comme étendard ? "

Seule la *vraie Église du Christ* peut réunir tant de caractères irrécusables.

THÈSE XXI

Notes et caractères de la vraie Eglise du Christ

C'est avec intention que nous avons écrit en tête de la présente thèse ces mots : la *vraie Église du Christ ;* car plusieurs sociétés religieuses prétendent au titre d'Église du Christ. Il est donc bien nécessaire de démontrer que seule l'Église Catholique, Apostolique et Romaine possède l'*Unité*, la *Sainteté*, la *Catholicité* et l'*Apostolicité :* quatre notes ou caractères que doit avoir la vraie Église du Christ, ainsi que le veulent l'Écriture Sainte et la raison.

1. UNITÉ.— Les Catholiques, dispersés dans tout l'univers, professent le même *credo* : " Anathème à qui croirait une autre doctrine que celle des Apôtres ! " disait saint Paul, qui écrivait aux Éphésiens : " Il n'y a qu'un seul Dieu, une seule foi, un seul baptême."

Tous les catholiques reconnaissent les mêmes commandements de Dieu et de l'Église, reçoivent les mêmes sacrements.

Tous les catholiques obéissent au même chef, le Pape, auquel il a été dit par le Christ : " Pais mes agneaux, pais mes brebis ".

La raison elle-même veut l'unité de la foi. Aucune société humaine ne peut remplir sa mission si ses membres sont divisés entre eux. Une armée va à sa ruine sans l'unité de commandement. Si l'unité est si nécessaire pour le succès des sociétés temporelles, combien plus nécessaire l'unité de foi et de commandement dans une Société qui a mission de sauver les âmes immortelles ! Il faut donc trouver cette unité dans la vraie Église du Christ.

Or, le principe fondamental de l'Église Catholique est de garder sa foi invariable, de ne rien innover, de tenir comme de foi ce qui dans l'Église a été cru partout, toujours et par tous. Et saint Paul ne craint pas de dire dans une de ses épîtres (Tit. 3, 10) :

" Quand un ange du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous avons annoncé, qu'il soit anathème ! "

2. SAINTETÉ.— Pour qu'une Église jouisse de cette note de Sainteté, il est raisonnable : *a*) qu'elle ait un Saint pour fondateur ; *b*) que sa doctrine soit sainte et sanctifiante ; *c*) que de fait sa doctrine rende meilleurs ceux qui la pratiquent ; *d*) que ses œuvres merveilleuses, miraculeuses même, démontrent que Dieu est avec elle.

L'Église Romaine possède cette note de Sainteté : *a*) dans son Fondateur, le Fils de Dieu fait homme : Renan lui-même lui concède cette note ; *b*) dans sa doctrine souvent attaquée à raison de sa sublimité même ; sa morale est admirable et elle enseigne toutes les vertus et même les conseils évangéliques ; *c*) les légions de saints qu'elle a enfantés prouvent qu'elle-même est sainte ; *d*) les plus éclatants miracles ont proclamé la sainteté de l'Église du Christ. Ars et Lourdes en constatent encore chaque année d'irrécusables.

Et saint Paul, contemplant les beautés de l'Église du Christ, s'écrie : " qu'elle est pleine de gloire, n'a ni tache, ni ride, est sainte et irrépréhensible ! "

3. CATHOLICITÉ ou UNIVERSALITÉ signifie " l'Église embrassant dans son sein tous les âges et tous les

peuples, s'ils veulent coopérer à la grâce divine qui les y porte, et à la prédication évangélique qui les y appelle," dit l'abbé Terrasse.

" Le royaume du Messie aura toutes les nations en héritage ", a chanté le prophète David.

" En tout lieu sera offerte au Seigneur une oblation pure ", avait prédit le prophète Malachie.

" Son Évangile sera prêchée à toute créature " avait écrit S. Marc.

Quant à déterminer l'expansion plus ou moins grande qui constituera la catholicité de la vraie Église, il faut tenir compte de deux éléments : l'action de l'Église elle-même, qui ne peut jamais être défectueuse, animée qu'elle est par le Saint-Esprit,— et la coopération libre des hommes, faisant malheureusement trop souvent défaut.

Cette note de catholicité convient admirablement bien à l'Église Romaine, et Lacordaire a enseigné du haut de la chaire de N.-D. de Paris que " cette universalité éclate à tous les regards. Si l'on parcourt les pays les plus lointains, les îles les plus reculées de l'océan, on trouvera partout des catholiques. Non seulement l'Église Romaine couvre toutes les contrées de la terre, mais elle surpasse de beaucoup en nombre chacune des autres sociétés chrétiennes."

4. APOSTOLICITÉ. — " Une Église jouira de cette note, dit Mgr Cauly : *a*) Si elle pratique *la doctrine* transmise par les Apôtres et conservée sans altération jusqu'à nous ; *b*) Si dans le *ministère* on y garde sans interruption la succession légitime des pasteurs depuis les Apôtres jusqu'à leurs successeurs d'aujourd'hui."

a) L'Église Romaine jouit de l'Apostolicité ainsi entendue.

Le Christ lui-même a ordonné que sa *doctrine* fût conservée intacte quand il a dit à ses Apôtres : " Apprenez aux nations que vous évangéliserez, à garder tout ce que je vous ai moi-même confié " (Matth., 28, 19).

Les paroles de saint Paul voulant excommunier " quiconque, même les anges, tenterait de changer la doctrine du Christ ", ainsi que rapportées plus haut, démontrent à l'évidence que le Christ avait été compris par ses Apôtres.

b) Quant à l'Apostolicité de *Ministère*, le Christ a expressément dit qu'il l'établissait dans son Église : " Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles " (Matth., 38, 20). Or, les Apôtres étant mortels, le Christ affirmait donc qu'il serait avec leurs successeurs légitimes comme avec eux-mêmes. Les Papes sont-ils les légitimes successeurs de Pierre ?

Les évêques et autres pasteurs tiennent-ils leurs pouvoirs des successeurs de Pierre, et demeurent-ils en union de doctrine et de gouvernement avec le Pontife Romain ? C'est une affaire de statistique, si facile à établir, qu'il est inutile de s'y attarder.

Objection.— Il y a des dogmes nouveaux dans l'Église Romaine. Donc, la doctrine des Apôtres est par là même changée.

Réponse.— Ces vérités n'étaient pas nouvelles, mais existaient dans la Tradition et l'Écriture Sainte. L'Église n'a fait que les mettre en lumière selon le besoin des temps.

Objection.— On dit que les théologiens catholiques diffèrent dans leurs opinions, quelques-uns ignorent donc la doctrine de leur Église, ou tendent à la changer.

Réponse.— Ces opinions diverses touchent des questions libres, que l'Église n'a pas encore jugé nécessaire de définir. Les paroles de saint Augustin constituent toujours une règle à suivre par les catholiques : " *Unité* dans les choses nécessaires ; *liberté* dans les choses douteuses ; *charité* en toutes choses ".

THÈSE XXII

En dehors de l'Église Catholique, aucune Église ne possède les quatre notes qui doivent distinguer la vraie Eglise de Dieu

1.— PAS D'UNITÉ — Les Églises Protestantes se divisent en Luthérienne, Calviniste, Anglicane... D'après leur principe commun, chaque Protestant peut interpréter la Bible comme il l'entend, et par conséquent se créer une religion à sa façon. " Il n'y a pas un *point de doctrine qui ne soit admis à l'unanimité chez nous* ", dit le protestant Steeg. Et par suite du même principe de l'interprétation libre de la Bible, l'*autorité des pasteurs est nulle.*

Il serait donc inutile de chercher chez nos frères séparés l'*unité* de *doctrine* et d'*autorité.*

2.— PAS DE SAINTETÉ — Il serait téméraire d'enseigner que les Églises protestantes possèdent la note de *sainteté.*

Dieu ne se sert pas ordinairement de gens tarés pour enseigner les hommes... " Or, dit le protestant Cobbett, jamais on ne vit dans un même siècle une collection de misérables et de scélérats tels que

Luther, Calvin, Zwingle, Bèze... De l'aveu de leurs sectateurs, tous étaient diffamés par les vices les plus honteux." — " Péchez fortement, disait Luther, mais croyez encore plus fortement."

Nous admettons que parmi les milliers de schismatiques et d'hérétiques, élevés dans une entière bonne foi, il se rencontre beaucoup d'âmes agréables à Dieu et pouvant se sauver, parce qu'ils appartiennent à l'âme de la vraie Église. Mais les vrais Saints et les Miracles absolument incontestables y sont extrêmement rares.

3.— PAS DE CATHOLICITÉ. —La catholicité ne peut être appliquée aux différentes sectes protestantes, croyant et enseignant chacune une doctrine différente de sa voisine, d'après le principe protestant du *libre examen.*

En outre ces sectes différentes et de croyances différentes sont répandues chacune dans sa contrée d'origine seulement : Luthériens en Allemagne, Calvinistes en Suisse et en France, Anglicans en Angleterre, Presbytériens en Écosse, Mormons en Amérique...

4. PAS D'APOSTOLICITÉ.— Quant à l'*Apostolicité*, qui oserait soutenir que les Églises de Luther, Calvin, Henri VIII... nées au seizième siècle, succè-

dent aux Apôtres ? Ces fauteurs de religions ne croient pas même au Pape, successeur de Pierre. Et alors où est la juridiction de leurs pasteurs ? De qui tiennent-ils leurs pouvoirs sinon d'eux-mêmes ?

Le protestantisme n'a donc *aucune des notes caractéristiques dont le Sauveur a marqué son œuvre.*

C'est l'Église Romaine qui possède *Elle seule* toutes les notes de la véritable Église du Christ ; et comme il n'y a qu'une Église fondée par Jésus-Christ, c'est l'Église Romaine seule qui est chargée de conduire les hommes au salut éternel.

THÈSE XXIII

L'Église Catholique Romaine est infaillible

Le superbe don d'*infaillibilité* pour l'Église Catholique, c'est la haute prérogative de ne pouvoir ni altérer la doctrine de Jésus-Christ, ni se méprendre sur le vrai sens de ce que le divin Sauveur a enseigné, ordonné ou défendu, touchant le Dogme, la Morale et le Culte.

Au moment où Jésus envoya ses Apôtres dans le monde entier pour appeler les âmes à la vérité et au salut, Il leur dit ces paroles : " Toute puissance m'a

été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé ; et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles " (Matth., 28, 18).— " Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie " (Jn, 20, 21). —" Quand l'Esprit-Saint sera venu en vous, il vous enseignera toute vérité " (Jn, 16, 13).— " Qui vous écoute, m'écoute " (Luc, 10, 16).

Ces textes sacrés démontrent que le Christ, ordonnant à ses Apôtres de se vouer au salut de leurs frères, leur promet solennellement son assistance spéciale *jusqu'à la fin des temps*, c'est-à-dire que cette assistance divine ira également et nécessairement *à leurs successeurs légitimes*, puisque, comme les autres hommes, les Apôtres devront mourir.

Des hommes, assistés de la sorte par l'Esprit-Saint, peuvent-ils se tromper et enseigner l'erreur ?

" Qui ne croira pas sera condamné ", a dit Jésus (Marc, 16, 15). Ne répugne-t-il pas de penser que le Sauveur ait menacé de damnation quiconque aurait refusé de croire à une autorité faillible ?

La *raison* appuyée par l'histoire démontre encore l'infaillibilité de l'Église Catholique :

Nous avons prouvé que l'Église est *une* dans sa doctrine, dans sa croyance, dans l'autorité qui la gouverne. " Or, dit Devivier, il est impossible qu'il ne s'élève pas dans l'Église des controverses sur des questions concernant la foi et les mœurs. L'histoire des hérésies prouve assez que ces controverses n'ont manqué à aucune époque. Comment pourraient-elles être terminées, s'il n'y avait pas eu une autorité pour les trancher d'une manière infaillible ? Sans cette infaillibilité, la décision d'une autorité ordinaire n'aurait pas mis fin à chaque controverse, et l'unité de doctrine ou de croyance serait devenue impossible. Aussi peut-on dire que la conservation de l'unité de doctrine dans l'Église pendant plus de dix-neuf siècles prouverait, à elle seule, qu'une autorité infaillible existe en elle."

———

THÈSE XXIV

SUJET, OBJET et CONDITIONS de l'Infaillibilité de l'Église catholique

1.— SUJET DE L'INFAILLIBILITÉ, ou qui est infaillible dans l'Église de Dieu ?

a) Le corps Épiscopal uni au Pape régnant est infaillible, soit que les Évêques se trouvent réunis au Pape dans les solennelles assises d'un Concile œcuménique, soit qu'ils demeurent à leurs sièges respectifs, étant tout de même en communication et conformité d'opinion avec le Souverain Pontife au sujet des questions en litige.

Ainsi l'a voulu le Christ quand Il a dit aux Apôtres unis à Pierre : " Allez, enseignez toutes les nations . . . et je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ", et autres paroles citées plus haut.

b) Est également infaillible le Pape parlant *ex cathedra*, c'est-à-dire, parlant comme Chef de l'Église, en vertu de la *suprême autorité* que lui a confiée le Sauveur disant à lui seul et exclusivement aux autres Apôtres : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle " (Matth., 16, 18). " Pais

mes agneaux, pais mes brebis" (Jn., 21, 15), donnant ainsi à Pierre et à ses successeurs, juridiction sur tout le troupeau : Agneaux et Brebis, Pasteurs et fidèles.

Telle a toujours été la croyance universelle de l'Église, croyance devenue de *foi catholique* depuis la définition du Concile du Vatican.

II.— OBJET DE L'INFAILLIBILITÉ, ou en quoi le Pape et les Évêques sont-ils Infaillibles ?

a) Dans la conservation et l'enseignement des vérités révélées, qu'il s'agisse de dogmes à croire, comme la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ou de devoirs pratiques imposés à la volonté, comme l'obligation d'assister à la messe les dimanches et fêtes.

b) Dans l'enseignement des vérités, qui, sans être formellement révélées, ont cependant une connexion intime avec les vérités révélées, de telle sorte qu'on ne pourrait les révoquer en doute sans nuire au dogme ou à la morale chrétienne.

L'Infaillibilité ne suppose pas nécessairement une action intérieure *miraculeuse* sur celui ou ceux qui en sont doués. Elle est une garantie que Dieu empêchera l'Église d'enseigner l'erreur.

Et loin de rendre inutiles le travail humain, les recherches ardues, les consultations, les discussions,

la prérogative d'infaillibilité les suppose, les exige même.

Pour éclairer davantage ce qu'il y a de mystérieux dans ce dogme de l'Infaillibilité, supposons l'Esprit-Saint parlant ainsi aux Chefs Suprêmes de son Église: " Dans vos laborieuses investigations pour fixer la vérité, je vous éclairerai de façon à ce que vous n'enseigniez jamais l'erreur."

Ainsi c'est toujours après avoir employé les moyens indispensables pour ne pas agir avec témérité, c'est toujours après avoir scruté avec un soin extrême l'Écriture Sainte et la Tradition, que l'Église déclare révélée une croyance contenue jusque là implicitement dans le dépôt de la Révélation, ou qu'Elle statue des règlements moraux ou cultuels qui sont comme des conclusions nécessaires des vérités révélées.

III.— CONDITIONS DE L'INFAILLIBILITÉ ou dans quelles circonstances les chefs de l'Église catholique sont-ils infaillibles dans leurs doctrines ?

a) Pour qu'un Concile œcuménique représente l'Église du Christ et que ses décisions aient force de loi chez les catholiques, il doit avoir été convoqué par le Souverain Pontife, ou avoir été approuvé par lui, et sa présidence appartient au Pape lui-même ou à un Prélat délégué à cette fin par sa suprême autorité.

b) Ce Concile doit statuer sur des questions qui sont de droit l'objet de l'Infaillibilité de l'Église, questions notées à l'article précédent, intitulé : Objet de l'Infaillibilité.

c) D'après le Concile du Vatican, pour que le Pape soit considéré comme parlant *ex cathedra*, il est nécessaire :

1° Qu'il agisse en vertu de son autorité suprême, et comme Chef de toute l'Église.

2° Qu'il ait l'intention de parler, de définir pour toute l'Église, intention qui peut se déduire des termes employés.

Il suit de là que les opinions, les écrits, les actes du Souverain Pontife, comme homme privé, ne jouissent pas de l'infaillibilité, de même que ses allocutions aux nombreuses députations qu'il reçoit.

En outre, l'infaillibilité n'affecte que les *seules définitions*, et non les préambules, les raisons bibliques, philosophiques, historiques.

Objection.— Plusieurs Papes sont tombés dans des erreurs même théologiques. Donc, les Papes ne sont pas infaillibles.

Réponse.— Il est absolument impossible de prouver qu'un seul Pape soit tombé dans une erreur de doctrine en enseignant *ex cathedra*. Quelques-uns

ont erré en qualité de simples théologiens ou savants quelconques, mais jamais en leur qualité de Docteurs Suprêmes chargés d'interpréter la religion du Christ.

C'est facile, mais c'est canaille d'accuser ainsi d'une manière générale sans spécification particulière qui provoquerait une prompte réponse contradictoire.

THÈSE XXV

La vraie règle de foi

La vraie règle de foi doit mettre l'homme en mesure de connaître toutes les vérités nécessaires au salut, et permettre de trancher toutes les controverses qui peuvent s'élever au sujet de ces vérités.

I.— Partant de ce principe de raison, la règle de foi protestante qui s'énonce ainsi : *La Bible seule, librement interprétée par chaque individu*, ne peut procurer cet avantage. Car cette règle de foi est contraire à la volonté du Christ.

a) Après avoir fondé son Église, Jésus-Christ ne dit pas aux Apôtres : " Allez, distribuez des bibles ", mais bien : " Allez, enseignez les nations, prêchez l'Évangile ". Il ne fait pas même mention de la Bible.

D'ailleurs l'Église existait depuis près d'un siècle quand a été écrit le premier livre du Nouveau-Testament, qui n'a donc pu être la règle de foi, la base de la foi des premiers chrétiens.

b) Jésus-Christ a prêché, mais n'a rien écrit.

c) Les Apôtres ont prêché la foi dans le monde par la parole, et non pas par le livre.

d) Saint Irénée affirme " qu'un grand nombre de barbares convertis n'avait pas de bible.

e) Si la Bible, librement interprétée par chacun, constituait la règle de foi, beaucoup d'hommes, ne sachant pas lire, seraient nécessairement voués à l'enfer.

f) Dieu n'a jamais promis à chaque homme l'infaillibilité de son sens propre pour trouver son salut dans l'interprétation de la Bible."

II.— Voyons maintenant si *la règle de foi catholique* est conforme au principe émis plus haut.

Le Concile du Vatican formule ainsi cette *Règle de foi :*

" Il faut croire, d'une foi divine et catholique, toutes les vérités contenues dans la Parole de Dieu *écrite* ou *transmise* (c'est-à-dire, contenues dans la *Bible* et la *Tradition*), et que l'Église, soit par un jugement spécial, soit par son magistère ordinaire et

universel, propose à notre croyance comme divinement révélées."

Le résumé de ce Décret est donc ceci : La vraie règle de foi catholique c'est : l'Écriture Sainte et la Tradition interprétée, (non pas par chaque individu), mais par l'autorité infaillible de l'Église.

Grâce à cet enseignement vivant, infaillible et perpétuel, tout homme peut connaître sûrement, s'il le veut, la vraie doctrine révélée par Jésus-Christ.

THÈSE XXVI

Obligation de croire à la religion catholique et de la pratiquer pour se sauver

I.— Jésus-Christ impose à l'homme une obligation rigoureuse de croire à son Église, menaçant de " damnation éternelle quiconque n'y croira pas " (Marc 16).

Il déclare également " indigne du royaume de Dieu tout homme qui ne sera pas baptisé" (Jn., 3, 5).

Saint Pierre, nourri des leçons du divin Maître, arrive à la même conclusion, quand il dit : " Comme il n'y a eu de sauvé au temps de Noé que les personnes entrées dans l'arche, ainsi n'y aura-t-il de sauvés maintenant que ceux qui seront entrés dans l'Église par le Baptême."

C'est d'ailleurs une vérité de sens commun : qu'ayant fondé une religion pour sauver tous les hommes, Jésus-Christ veuille que tous les hommes acceptent sa religion comme unique moyen de se sauver. Refuser d'entrer dans l'Église du Christ, quand on en connaît la nécessité, c'est se constituer volontairement *hors de salut*, puisque c'est mépriser l'invitation divine, ainsi que les grâces promises à ceux qui consentent à suivre la doctrine du Maître Suprême.

Quant à ceux qui, sans aucune faute de leur part, ignorent l'Église catholique, on ne peut leur appliquer l'axiome : " Hors de l'Église, point de salut ", règle regardant seulement ceux qui, par leur faute bien volontaire, demeurent en dehors de l'Église.

Concluons avec l'abbé Terrasse : " Il n'y aura de perdus sans ressources que les apostats, les incrédules, les hérétiques, les schismatiques, les infidèles de mauvaise foi, les excommuniés impénitents et les catholiques morts en péché mortel." — " Beaucoup paraissent hors de l'Église et sont dedans ; beaucoup paraissent dedans et sont dehors," a dit saint Augustin.

II.— Contre la doctrine de nos frères séparés, doctrine enseignant que la foi seule, non accompa-

gnée des œuvres, suffit pour sauver l'homme, citons les paroles très claires et précises de la Bible :

" La foi sans les œuvres est une foi morte " (Jacques, 2, 12).

" A quoi vous servira votre foi, si vous n'en faites pas les œuvres " (Jac, 2, 14) ?

" L'homme est justifié par ses œuvres et non pas seulement par la foi " (Jac. 2, 24).

" A quoi bon dire à un pauvre qui se meurt de faim et de froid : Réchauffe-toi et mange, si vous ne lui fournissez ni l'un ni l'autre ? Ainsi en est-il de la foi sans les œuvres " (Jac. 2, 16).

" Abraham fut justifié par ses œuvres lorsqu'il consentit à immoler son fils (Iac. 2, 27).

A l'entrée de presque tous les cimetières, on trouve cette inscription tirée de l'Apocalypse de saint Jean (14, 13) : *Opera illorum sequuntur illos*, signifiant : Leurs œuvres les suivront.

Plusieurs de ces textes, très concluants, ne se trouvent pas dans les Bibles protestantes, parce qu'ils en ont été retranchés à dessein pour le besoin d'une doctrine erronée.

* * *

Les mêmes frères séparés restreignent trop le sens de certains textes sacrés parlant de la nécessité de la Foi pour le salut:

1° Ils invoquent ainsi les paroles de Jésus au Centenier : " Allez, qu'il vous soit fait selon votre foi " (Matth., 8, 13). Mais ils ne disent pas que cet homme de foi avait fait un long voyage pour supplier le Sauveur, avec une humilité admirable, de guérir son serviteur. N'est-ce pas là œuvre de foi ?

Dans le même but ils invoquent encore : 1° La réponse du Christ à l'aveugle qu'Il guérit en disant : " Ta foi t'a sauvé " (Marc, 10, 52). Mais cet aveugle n'avait-il pas fait œuvre de foi en priant sans relâche, et avec cris redoublés, le Seigneur de le guérir ?

2° Les paroles de Jésus à la Chananéenne : " O femme, votre foi est grande ! Qu'il vous soit fait comme vous demandez ".

Ces dernières paroles indiquent déjà que la femme priait, et l'histoire ajoute qu'elle priait jusqu'au point de toucher le cœur de Jésus même qui l'avait d'abord refusé par deux fois.

3° La réponse à Madeleine : " Votre foi vous a sauvée " (Luc, 7, 50).

Or, cette pécheresse, touchée par la parole de Jésus, avait renoncé à ses désordres ; puis elle avait lavé les pieds du divin Maître avec ses larmes de contrition, et elle les avait parfumés avec des aromates

qu'elle avait achetés à grand prix. Quelles œuvres magnifiques ont animé la foi de la grande pénitente !

Ayez toujours une telle foi accompagnée d'œuvres aussi brillantes, Frères, et nous nous accorderons avec vous pour prêcher qu'une telle foi mène au ciel.

THÈSE XXVII

Les Catholiques doivent vivre conformément à leur foi

Comme les Catholiques croient pouvoir pratiquer leur religion de diverses façons, il est à propos de déterminer qui est dans le vrai.

Professer la foi catholique, c'est non seulement y adhérer intérieurement et en faire des œuvres extérieures privées, mais c'est aussi la professer devant les hommes. Rien n'est plus certain, puisque Jésus-Christ l'a déclaré ainsi : " Il reconnaîtra devant son Père ceux qui l'auront reconnu devant les hommes, mais il reniera ceux qui l'auront renié," (Matth., 10, 32). Il n'y a pas de milieu : C'est évident pour qui veut comprendre.

Malgré la clarté de ce précepte, ne voit-on pas grand nombre de chrétiens prévariquer sur ce point,

soit par paresse naturelle, soit surtout par respect humain " la plus terrible de nos plaies ", disait une voix épiscopale. Il y a encore assez de fidèles qui ont la foi dans le cœur ; mais qu'ils sont rares ceux qui la pratiquent et la confessent en paroles et en actions !

L'exemple des premiers chrétiens devrait nous faire honte ! Devant les bûchers, les échafauds, les grils rougis par le feu, les bêtes féroces . . . dont ils étaient menacés s'ils ne reniaient pas leur foi, ils préféraient confesser le Christ, confesser sa religion en versant généreusement leur sang pour la défendre. Tandis que nous tremblons devant une raillerie, un sarcasme, et même un simple sourire. Quelle lâcheté !

Voyant les choses aller si mal chez les catholiques, nos frères séparés concluent que notre religion n'est pas la meilleure, et au lieu de l'embrasser, ils la méprisent, et s'obstinent dans leur erreur. Et nous sommes grandement coupables de ce scandale, qui est fort pernicieux aussi pour un grand nombre de catholiques.

En effet, tous les jours beaucoup de chrétiens ne sont-ils pas entraînés au mal par les exemples corrupteurs qu'ils ont sans cesse sous les yeux ? La société contemporaine est gangrenée. Des sommets, le mal coule dans tous les rangs.

Les pères et les mères mêmes sont scandaleux pour leurs enfants. En voici des exemples :

Tel père a femme, enfants, domestiques. Or, tous les siens ne le voient jamais prier, s'approcher des sacrements. Peut-être accomplit-il secrètement ses devoirs de chrétiens. Mais pourquoi faire un mystère de sa religion ? Ne pêche-t-il pas contre l'obligation de donner le bon exemple aux siens en professant ouvertement sa foi ? Ne doit-il pas donner des marques visibles, publiques de sa piété, de sa vertu, de sa religion ?

Telle mère enseigne bien les éléments de la religion à ses petits enfauts, et prétend bien en faire de parfaits chrétiens. Mais il n'est pas de vanités qu'elle ne pratique ; il n'est pas de modes risquées, indécentes qu'elle ne suive, et ne fasse pas suivre aux siens. Elle assiste à toutes les soirées dansantes ; elle en organise même dans sa maison pour y initier ses enfants.

En plus, elle fréquente les théâtres et y mène tous ceux qui sont sous sa dépendance. Or, dans ces théâtres, on s'amuse de paroles libres, de poses risquées, de nudités plus ou moins accentuées, de divorces, d'enlèvements, de travestissements de notre sainte Religion... En résumé, on y mime, en riant à la Voltaire, tout ce qu'il y a de bien et de bon.

Et à travers tout cela, Madame fréquente les sacrements, essaye d'être de toutes les œuvres bienfaisantes.

Faire fraterniser ainsi Dieu avec le diable, c'est le plus dangereux, le plus pernicieux travestissement de notre foi. Des enfants, une société qui a sous les yeux de tels exemples, vont sûrement à la ruine de leur foi, et c'est bien ici que s'applique à propos ces paroles d'un Saint : " Qui s'amuse avec le diable ne pourra jouir avec le Christ — *Qui jocari voluerit cum diabolo non peterit gaudere cum Christo* ".

THÈSE XXVIII

L'Eucharistie

Il semble que l'apologie des bases inébranlables sur lesquelles repose la religion catholique est incomplète si elle ne renferme pas aussi les preuves et l'éloge du dogme Eucharistique.

I.— PROMESSE — La conception de la divine Eucharistie dépasse tellement la portée de la raison humaine, que Jésus crut bon de l'annoncer d'avance pour y préparer ses disciples.

Cinq mille hommes venaient d'être nourris avec cinq pains d'orge et deux poissons. Jésus, profitant de la présence de cette multitude, disposée à l'écouter par le miracle dont elle venait d'être témoin, annonce la nouvelle nourriture qu'il donnera au monde : " Je suis le pain vivant descendu du ciel, dit-il; le pain que je donnerai, c'est ma chair " (Jn, 6, 51).

" Ce pain descendu du ciel est bien différent de celui que vos pères ont mangé dans le désert, et qui ne les a pas empêchés de mourir ", (Jn., 6, 59). " Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. Celui qui mange ce pain vivra éternellement " (Jn, 6, 57).

Entendant ces déclarations, la foule s'étonne, se récrie même : " Comment peut-il nous donner sa chair à manger ? " — Et Jésus, sans atténuer ses dires, promet davantage : " En vérité, en vérité je vous le dis (c'est-à-dire, je l'affirme sous serment), si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous " (Jn, 6, 54).

Jésus laisse éloigner la foule qui branle la tête d'incrédulité, et répète, affirme de nouveau en présence de ses disciples, parmi lesquels plusieurs s'écrient scandalisés : " Ce discours est dur, et qui

peut l'entendre ? " et ils s'éloignent aussi et cessent de suivre le Maître, tant la chose annoncée est inconcevable.

Jésus ne les rappelle pas, ne s'explique pas, ne corrige pas le sens de ses paroles. Il voit que ce qui est dit est bien compris : Il s'agit de manger son corps sacré, de boire son sang divin. " Et vous aussi, dit-il aux douze Apôtres, ne voulez-vous pas me quitter ? " Mais l'intrépide Pierre, répondant au nom de tous, s'écrie : " A qui irions-nous, Seigneur ? Vous avez les paroles de la vie éternelle ! Nous croyons et nous savons que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant ", (Jn, 6, 68, 69).

Les Apôtres ne comprennent pas comment s'opérera le miracle, mais ils savent que le Christ est Dieu, et que Dieu fait tout ce qu'il dit.

En présence de ces faits, un pieux lecteur de la Bible s'écriait : " Rien ne dépasse la grandeur de cette scène, si ce n'est la scène elle-même où s'opère le Miracle ".

II.— INSTITUTION — Un an s'était écoulé depuis l'annonce du grand mystère. Au soir de la dernière Pâques, Jésus avait fait préparer une salle spacieuse et richement décorée. " C'est la seule rencontre, remarque Bossuet, où Il ne voulut point paraître

pauvre." (Belle leçon aux Judas de tous les temps, qui trouvent toujours excessives les dépenses pour les églises.) L'heure de l'immolation sanglante de Jésus sonnera bientôt. Il va faire son testament. Il va accomplir l'acte le plus grand qui fût jamais. A ses Apôtres mangeant avec lui, il a déclaré qu'il allait leur parler sans figure ; car il a devant les yeux les discussions qui auront lieu dans la suite des siècles sur le sens des paroles qu'il va prononcer.

Il prend donc du pain, rend grâces à son Père Céleste, et, sans explications qui restreignent ou changent le sens des mots, avec cette parole simple et féconde qui créa l'univers, Il bénit le pain et le donne à ses disciples en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous.* Puis, prenant le calice, il le bénit semblablement et le leur donne en disant : *Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la Nouvelle Alliance, qui sera répandu pour vous. Faites ceci en mémoire de moi* " (Matth., 26 ; Marc, 14 ; Luc, 22).

Après ces paroles si claires du Divin Sauveur, ce qu'Il tient dans ses mains adorables n'est pas le *signe*, ni la *figure* de son corps, c'est *son corps lui-même*, le *corps de Jésus le Fils de Dieu*, le corps de l'*Homme-Dieu*, qui *sera livré* cette nuit-là même à la mort pour le salut des hommes ; paroles plus claires

que le jour ; paroles si évidentes qu'elles arrachent l'aveu des impies, de Luther même, forcé d'avouer qu'*il est enchaîné* par la clarté de ces quatre mots : *Ceci est mon corps.*

Le plus grand des miracles a donc eu lieu ! La merveille des merveilles est opérée ! Le pouvoir le plus grand, le plus sublime, le plus inimaginable est conféré à d'humbles mortels ! L'Hôte-Divin, venant faire sa demeure permanente sur la terre, la change en Paradis.

III.— TRADITION — Les Apôtres et leurs successeurs, fidèles à l'ordre du Maître, consacrèrent l'Eucharistie et y firent participer les fidèles tous les jours, écrit saint Paul (I. Cor., 11, 26), et il enseigne quelle pureté d'âme est nécessaire pour participer dignement au grand sacrement.

Saint Ignace, successeur de saint Pierre au siège d'Antioche, dit qu'il eut à combattre certains hérétiques de son temps qui niaient la Présence Réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Saint Justin, vivant au deuxième siècle, raconte que les diacres distribuaient aux fidèles " cette nourriture, devenue par la consécration la chair et le sang du Verbe Incarné ".

Qui ne connaît ces paroles de Tertullien, vivant au troisième siècle ? " Notre chair est nourrie du corps et du sang du Christ, afin que notre âme s'engraisse de la Divinité."

" Puisque le Verbe dit : " Ceci est mon corps ", enseignait saint Jean Chrysostome, au quatrième siècle, il n'y a pas lieu de douter : Croyons, c'est plus sage."

Ainsi parlent tous les Pères et les Docteurs de l'Église : les Bernard, les Thomas, les Bonaventure, les François de Sales, les Bossuet, les Fénélon . . . A tel point que les protestants du 16ème siècle, voyant l'unanimité des témoignages de l'histoire en faveur du dogme de l'Eucharistie, ont cru plus sage de rompre avec la tradition et de n'en pas faire la moindre mention.

L'Église a toujours cru à la Présence Réelle : témoin les temples magnifiques de tous les âges. La piété de nos pères voulait donner au Dieu de l'Eucharistie une habitation aussi digne de lui que possible.

Témoin tous les décors et les cérémonies les plus grandioses pour la glorification de l'Eucharistie.

Témoin les décrets solennels de l'Église pour sauvegarder la foi des fidèles contre les attaques de Béranger au 10ème siècle, et des novateurs du 16ème siècle et autres, décrets de plusieurs Conciles, résu-

més par ces paroles magistrales du Concile de Trente: " Si quelqu'un nie que dans le sacrement de l'Eucharistie soient contenus vraiment, réellement et substantiellement le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec son âme et sa divinité... qu'il soit anathème."

VI.— Quoique ineffable mystère d'*amour*, de *patience* et de *bonté*, le dogme de l'Eucharistie est conforme à la raison.

Du sein de son Père, Jésus était descendu sur la terre pour sauver les hommes. Il passait en faisant le bien, disent les Livres Saints. Certains compatriotes, auxquels il portait ombrage par ses œuvres, complotent sa mort. C'est bien ce que désirait Jésus : mourir pour sauver l'humanité coupable ! — Mais, après des siècles, le souvenir de sa mort volontaire pour le rachat des hommes touchera-t-il encore les cœurs ? Son calvaire convertira-t-il encore ? le temps et l'éloignement produisent naturellement l'oubli !

Et dans sa *Sagesse* infinie, de toute éternité il avait imaginé de demeurer avec les hommes tout en mourant pour eux ! Et dans sa *Puissance* infinie, il crée l'ineffable mystère de l'Eucharistie ! — C'est ainsi que Jésus se venge de ses persécuteurs en leur faisant du bien.

L'homme ne pouvait concevoir un tel mystère ; mais après le fait accompli, ne voit-il pas que l'invention est digne d'un Dieu ?

Il l'avait dit : " Je ne vous laisserai pas orphelins ", et à dater de sa mort, tous les jours et sur tous les autels de la terre, Jésus s'immolera, comme au temps de sa Passion, pour le salut de l'homme.

Jusqu'à la fin des temps, Jésus résidera dans tous les tabernacles catholiques pour sécher les larmes de ceux qui pleurent : " Venez tous à moi, et je vous consolerai ", (Matth., II, 28).

Tous les jours il se laissera manger par ceux qui voudront se fortifier de sa vertu divine. Samson, type de la force, est donné dans les Saintes Écritures comme la figure de l'Eucharistie.

A l'heure suprême du trépas, il ira consoler les moribonds, et par la vertu de sa chair sacrée, il leur ouvrira le ciel, où les voiles eucharistiques étant tombés, il apparaîtra à ses élus pour l'éternité dans la splendeur de sa gloire.

*
* *

" Je crois, Seigneur, dirai-je avec saint Augustin. mais augmentez ma foi."

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. 5

INTRODUCTION 7

THÈSE PREMIÈRE : Il y a un Dieu. 9
Athéisme et Panthéisme. 14

THÈSE DEUXIÈME : Dieu est le Créateur et le Conservateur de l'univers et de tout ce qui existe. 15

THÈSE TROISIÈME : Spiritualité de l'âme humaine. 18

THÈSE QUATRIÈME : L'âme humaine est libre. 19

THÈSE CINQUIÈME : L'âme humaine est immortelle . . . 23

THÈSE SIXIÈME : Nécessité d'une religion 25

THÈSE SEPTIÈME : Indifférence en matière religieuse. . 29
Ce qu'on entend par Dogme, Morale, Culte. 30
Culte intérieur et extérieur. 31
De la prière. 32

THÈSE HUITIÈME : Possibilité et convenance de la Révélation 33

THÈSE NEUVIÈME : Nécessité de la Révélation. 34

THÈSE DIXIÈME : Le fait de la Révélation. 36

THÈSE ONZIÈME : Divinité de la Révélation prouvée par les Miracles et les Prophéties 37
Sources de la Révélation. 39
Authencité, intégrité et véracité d'un livre. 42

THÈSE DOUZIÈME : Valeur historique de l'Ancien Testament. 43

THÈSE TREIZIÈME : Valeur historique du Nouveau Testament. 45

THÈSE QUATORZIÈME : La Bible est-elle inspirée ? . . . 49

THÈSE QUINZIÈME : Jésus-Christ est le Messie promis 51

THÈSE SEIZIÈME : Prophéties et miracles de Jésus-Christ. 54

THÈSE DIX-SEPTIÈME : Résurrection de Jésus-Christ. . 57

THÈSE DIX-HUITIÈME : Jésus-Christ fondateur de la Religion chrétienne 62

THÈSE DIX-NEUVIÈME : Divinité du Christianisme : preuves extérieures 64

THÈSE VINGTIÈME : Vingt preuves de la Divinité du Christianisme 69

THÈSE VINGT-ET-UNIÈME : Notes et caractères de la vraie Église. 71

THÈSE VINGT-DEUXIÈME : En dehors de l'Église catholique, aucune Église ne possède les notes de la vraie Église. 77

THÈSE VINGT-TROISIÈME : L'Église catholique est infaillible. 79

THÈSE VINGT-QUATRIÈME : Sujet, objet et conditions de l'infaillibilité de l'Église catholique. 82

THÈSE VINGT-CINQUIÈME : La vraie règle de foi. 86

THÈSE VINGT-SIXIÈME : Obligation de croire et de pratiquer la religion catholique. 88
La foi sans les œuvres. 90

THÈSE VINGT-SEPTIÈME : Les catholiques doivent vivre conformément à leur foi 92

THÈSE VINGT-HUITIÈME : Eucharistie, Promesse, Institution, Effets 95

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Nov. 2007

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN COLLECTIONS PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

BNQ
C 000 144 119

Imp. L'Action Sociale Ltée, Québec, P. Q.

144119